

Insee Conjoncture

Guyane



N° 3

Juin 2017

Antilles-Guyane

Le bilan économique 2016
Des signes de reprise au second
semestre 2016

Les différentes analyses de ce bilan économique 2016 ont été rédigées par l'Insee ainsi que les partenaires suivants : l'Institut d'Emission des Départements d'Outre-mer (Iedom), la direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal), la direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), le Centre National d'Études Spatiales (CNES), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Guyane (CCIG) et le Grand Port Maritime de la Guyane. Nous les remercions vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.



Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2016. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Signes conventionnels utilisés

... Résultat non disponible
/// Absence de résultat due à la nature des choses
e Estimation
p Résultat provisoire
r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s résultat non significatif
€ euro
M Million
Md Milliard

Avant - propos

Le Bilan économique 2016 de la **Guyane** est la troisième édition d'une publication au contenu mutualisé pour l'ensemble des régions françaises. Cette harmonisation traduit la volonté de fournir aux observateurs régionaux un ensemble homogène de données, bâti sur un socle commun de thèmes et d'indicateurs. Ce Bilan Économique s'inscrit également dans la volonté de rationaliser les publications Insee, et de rendre cohérentes les collections nationales et régionales, il vient compléter la [note de conjoncture](#) de l'Insee publiée en juin.

Cet ouvrage retrace, les faits et les tendances de l'année écoulée, autour de cinq thèmes : emploi et marché du travail, prix, consommation des ménages, activité du secteur privé et commerce extérieur. La situation économique de la Guyane en 2016 est ainsi exposée à travers différents chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale, complétés de deux chapitres de cadrage consacré à la conjoncture nationale et internationale.

Coordonné par l'Insee, le Bilan économique 2016 de la **Guyane** bénéficie des contributions de l'Institut d'Émission des Départements d'Outre-mer (Iedom Guyane), de la Chambre de Commerce et d'Industrie - Aéroport Guyane, de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Deal) et de la Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Daaf), du Centre National d'Études Spatiales (Cnes) et du Grand Port Maritime de la Guyane. Grand Port Maritime de la Guyane.

Nous tenons à les remercier vivement de cette précieuse collaboration au service de l'information du public.

**Le Directeur Interrégional
de l'Insee aux Antilles-Guyane**

Yves Calderini

Sommaire

Avant - propos	1
2016 en quelques dates	4
Synthèse régionale Des signes de reprise au second semestre 2016	5
Contexte national et International Résistance de la croissance nationale dans un contexte mondial décevant	6
Cadrage macroéconomique La baisse de l'investissement ralentit la croissance	8
Emploi salarié Bilan en demi-teinte pour l'emploi salarié en 2016	10
Chômage Un taux de chômage élevé mais stable	12
Prix En moyenne, les prix restent stables sur un an	14
Épargne crédit L'activité bancaire progresse en 2016	16
Démographie d'entreprises Quatrième année consécutive de baisse des créations d'entreprises en Guyane	18
Agriculture Hausse des surfaces cultivées en manioc	20
Spatial Densité de l'activité opérationnelle et construction de l'avenir	22
Construction Le secteur social amortit la baisse des autorisations de logements en 2016	24
Transport maritime Un trafic global qui renoue peu à peu avec la croissance	26
Transport aérien Un trafic aéroportuaire dynamique	28
Tourisme Une fréquentation hôtelière en hausse	30
Commerce extérieur Stabilité malgré la pression de la demande intérieure	32
Synthèse régionale Guadeloupe Une croissance lente, mais qui se consolide	34
Synthèse régionale Martinique 2016 : une année globalement positive pour la Martinique sur le plan économique	35
Définitions	36

2016 en quelques dates

Marion Lauvaux, Rémi Charrier, Insee

13 janvier : L'opération d'intérêt national (OIN), pour développer l'urbanisation de la Guyane est lancée. Pour l'instant trois grands bassins sont concernés : la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral, la commune de Kourou et le secteur de Saint-Laurent. À terme, cette opération nécessitera 600 millions d'euros d'investissements dans le logement à raison de plus de 30 millions par an.

24 janvier : « Anou », la marque du papier toilette et d'essuie-tout guyanaise a été inaugurée à Macouria. La production s'élève à 1 600 paquets de quatre rouleaux chacun. La part des subventions publiques dans le financement global s'élève à 40 %. Les autres sources de financements sont les banques et les fonds propres.

1^{er} mars : La bière guyanaise « Jeune Gueule » a reçu la médaille d'argent à la Foire de Paris au concours général agricole et deux médailles ont été décernées à la Miellerie de Macouria.

20 avril : Une convention régionale de partenariat a été signée entre les différents acteurs de la lutte contre le travail illégal (la Caisse Générale de Sécurité Sociale, les organisations patronales et le préfet de Guyane). L'objectif de cette convention est de définir des axes, identifier les domaines d'activités les plus touchés par le travail illégal. Les conséquences du travail illégal sont multiples vis-à-vis des travailleurs illégaux au regard de leurs droits sociaux.

26 avril : Filiale de la Caisse des dépôts et de l'État, la Banque Publique d'Investissement (BPI) présente son bilan 2015 en Guyane. Accompagnant les entreprises par le biais de crédits, de garanties ou de fonds propres, elle a, en 2015, apporté son soutien à hauteur de 56 millions d'euros aux entreprises de Guyane.

13 mai : Le Schéma d'Aménagement régional (Sar) a été approuvé par le Conseil d'État.

16 mai : L'agence Française de Développement a octroyé, en 2015, près de 100 000 millions d'euros pour les projets de la Guyane (bases nautiques, production d'eau potable, prêts pour les PME, Adie...).

14 juin : Les infrastructures du chantier d'Ariane 6 seront réalisées par le Groupe Eiffage. Le chantier s'élève à 200 millions d'euros. Le premier vol d'Ariane 6 aura lieu en 2020. L'objectif de cette opération est la baisse des coûts pour conserver la compétitivité du lanceur.

26 juin : Dix ans après le projet avorté d'IamGold sur la montagne de Kaw, un nouveau projet minier de grande ampleur est en cours de discussion sur la montagne d'Or au sud de Saint-Laurent, entre promesses de développement économique et craintes de conséquences écologiques.

11 juillet : Le Schéma d'Aménagement Régional a reçu son décret d'approbation et paraît au Journal Officiel.

8 septembre : Face à l'afflux de migrants et après la fermeture provisoire de tous les guichets d'accueil pour les demandes d'asile par le Préfet, la direction de la Croix-Rouge suspend, jusqu'au 1^{er} octobre, l'accueil de tous les usagers du Centre de prévention santé de Cayenne. Après une plainte de la France, le gouvernement surinamien a introduit l'obligation d'avoir un visa, malgré les conventions de libre-circulation au sein de la communauté caribéenne.

13 septembre : Le pacte d'avenir proposé par l'Élysée est discuté par l'ensemble des élus guyanais.

23 septembre 2016 : Les membres de l'office de tourisme de Saint-Laurent ont célébré l'obtention de la marque « Qualité tourisme ». Il est le premier en Guyane à obtenir ce label. Il permet d'être identifiable au niveau national et international.

16 octobre : 53 millions d'euros, c'est le montant de l'emprunt entre la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), l'Agence française de développement (AFD) et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) destiné à engager le Projet Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la collectivité territoriale. C'est la première fois que l'État sert de garantie à une collectivité locale pour que celle-ci bénéficie d'un prêt.

21 octobre : Adoption en première lecture par l'assemblée nationale de la loi Bareigts Égalité réelle Outre-mer. Elle donne lieu à des avancées sociales en outre-mer : alignement du complément familial, meilleur accès à l'assurance-vieillesse parents au foyer et la suppression des conditions discriminantes dans l'accès aux droits à prestations sociales pour les travailleurs indépendants. Une version de cette loi sera finalement adoptée en commission mixte paritaire en février 2017.

24 octobre : Le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) a rendu un avis défavorable sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de Guyane, remise en juin au ministère de l'Environnement. Il émet des recommandations.

17 novembre : Le lanceur Ariane 5 a décollé de Kourou avec à son bord les satellites 15 à 18 de la constellation européenne Galileo, l'équivalent du GPS américain. C'est la première fois que quatre satellites Galileo sont lancés en même temps. La mise en service initiale du service de géolocalisation est attendue pour 2017.

6 décembre : 10^e Commission mixte de coopération transfrontalière entre la France et le Brésil. Deux journées pour renforcer l'attractivité de la Guyane et de l'Amapa : liaisons internationales et ouverture du pont sur l'Oyapock, sécurité, développement des échanges, développement humain.

9 décembre : Les Assises Territoriales des acteurs de la sécurité sont organisées sur l'initiative du Préfet Martin Jaeger. Parlementaires, élus locaux, présidents de chambres consulaires, président de l'association des maires, associations contre l'insécurité, forces de l'ordre et commerçants sont rassemblés pour partager leurs expériences, leurs points de vue et trouver des solutions à la violence ayant marqué la vie guyanaise en 2016.

17 décembre : Miss Guyane est élue Miss France 2017.

Synthèse régionale

Des signes de reprise au second semestre 2016

Dans la lignée de 2015, l'économie guyanaise reste atone au premier semestre 2016, marquée par une crise du BTP persistante et des investissements en berne, en partie compensés par une activité intense du secteur spatial, une industrie et un secteur tertiaire marchand dynamiques. Au second semestre 2016, l'activité spatiale se maintient, et la construction montre des signes de reprise avec la concrétisation du redémarrage de grands chantiers.

Le contexte mondial est encore morose. En France, la croissance remonte sans atteindre un niveau très élevé. La zone Amérique latine et Caraïbes reste en grandes difficultés (- 1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont toujours dans une situation économique et politique difficile.

Rémi Charrier, Insee

Secteur spatial, investissement des entreprises et des ménages : toujours bien orientés en 2016

En 2016, le Centre Spatial Guyanais (CSG) a lancé onze fusées ayant permis de mettre sur orbite 27 satellites. Comme en 2014 et en 2015, l'activité spatiale se maintient à un niveau élevé. Bien orientée, elle devrait rester dynamique avec la poursuite des travaux sur le programme Ariane 6 et un important carnet de commandes. L'économie guyanaise reste bien irriguée par les financements bancaires. Les crédits d'investissement des entreprises guyanaises sont dynamiques, en hausse de 44 M€ en 2016 et atteignant 531 M€. Les investissements dans l'habitat des ménages poursuivent leur croissance (+ 3,8 %) et l'encours des crédits immobiliers des ménages atteint 820 M€.

La reprise de la commande publique se traduit d'abord dans l'intérim

Au second semestre 2016, des chantiers importants de logements sociaux ont été lancés. Ils offrent un supplément d'activité au secteur du BTP, en sus du chantier Ariane 6 et de la poursuite de la construction de l'hôpital de l'Ouest guyanais. Le volume financier des démarrages de chantier retrouve son niveau élevé de 2011 et 2012. Ce rebond se traduit par une forte augmentation de l'intérim. En fin d'année, le nombre d'emplois intérimaires en équivalent temps plein atteint 1 080, en

hausse de 50 % par rapport à fin 2015. Après une période difficile, les entreprises se tournent d'abord vers l'intérim, par définition plus flexible, pour répondre à l'augmentation de l'activité. En revanche, l'emploi salarié dans la construction continue de se dégrader en 2016 (- 8 %). La diminution de l'emploi a été particulièrement forte au 1^{er} semestre avant de repartir légèrement à la hausse au 2^e semestre. Le rebond dans la construction se répercute sur l'activité du port. Celle-ci augmente en 2016, du fait de la hausse des importations de biens liés à la construction (+ 8 %).

Hors construction, la situation de l'emploi s'améliore. L'emploi salarié global est certes en faible hausse (+ 0,6 % en 2016), mais il est dynamique dans l'industrie (+ 2,6 %) et les services marchands (+ 1,9 %). Ces hausses sont proches du rythme de la croissance démographique (+ 2,3 %). Le taux de chômage augmente et s'établit à 23 % de la population active alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse.

La consommation des ménages bien orientée

La poursuite de la baisse des prix de l'énergie et des produits manufacturés semble avoir eu un effet positif sur la consommation des ménages en 2016. Ainsi, les importations de biens de consommation des ménages sont en hausse, notamment les produits alimentaires et les biens manufacturés. Après un léger rebond en

2015, les ventes de voitures particulières augmentent nettement en 2016 et retrouvent un niveau élevé.

Perspectives pour 2017

Avec le rebond du secteur de la construction au second semestre 2016, c'est un moteur important de l'économie qui se remet en marche : le carnet de commandes des entreprises se remplit de nouveau après trois années difficiles. Les entreprises se sont d'abord tournées vers l'emploi intérimaire. Le volume important d'appels d'offres et de permis de construire de logements sociaux en 2016 laisse augurer une activité soutenue pour le secteur du BTP en 2017 voire 2018. Si cela se confirme et si l'activité se maintient à un niveau élevé, l'emploi dans le secteur de la construction devrait repartir à la hausse et cesser de tirer l'emploi salarié global vers le bas. Dans un contexte de stabilité des prix, une hausse plus vigoureuse de l'emploi salarié pourrait se traduire par une hausse de la consommation, ce qui aurait un effet d'entraînement sur l'ensemble de l'économie guyanaise. Le bilan social de l'année moins positif et les mouvements sociaux de mars et avril 2017 pourraient avoir contrarié ce schéma. Un certain nombre d'entreprises ont déposé le bilan et l'activité a été fortement ralentie pendant un mois.

Contexte national et international

Résistance de la croissance nationale dans un contexte mondial décevant

Jean-Baptiste Berry, Insee

En 2016, l'activité économique mondiale est décevante, malgré un rebond au second semestre. L'activité économique française augmente de 1,2 %. Dans les pays dits « émergents » et les pays « en développement », qui représentent toutefois plus de 70 % de la croissance mondiale, la croissance a ralenti pour la cinquième année consécutive, tandis qu'une reprise modeste s'est poursuivie dans certains pays aux économies dites « avancées ». Trois transitions importantes continuent d'influer sur l'activité mondiale et ses perspectives. La première concerne le ralentissement progressif de l'activité économique en Chine et la réorientation progressive de l'investissement et de l'industrie manufacturière vers la consommation et les services. La seconde porte sur la forte baisse des prix de l'énergie et d'autres produits de base. La troisième est relative au décalage des politiques monétaires entre d'une part, un durcissement progressif de la politique monétaire des États-Unis dans le contexte d'une faible reprise, et d'autre part, l'assouplissement de celles de plusieurs autres grands pays avancés.

Une activité mondiale en berne en 2016

À l'échelle mondiale, l'activité économique a progressé de 3,1 %, pour 3,4 % en 2015, soit la plus faible progression depuis la récession de 2009. La baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial. Ce dernier a néanmoins nettement accéléré au second semestre, éclaircissant une année médiocre. Sur l'ensemble de l'année, le volume du commerce mondial est moins dynamique qu'en 2015 : en moyenne annuelle, après avoir déjà fortement ralenti en 2015 (+2,4 %), la croissance des échanges mondiaux s'est établie à seulement +1,5 % en 2016, soit la plus faible progression depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes.

Les prix du pétrole ont poursuivi leur diminution en moyenne annuelle en 2016, en raison d'anticipation sur des hausses soutenues de la production des pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), tandis que la production pétrolière mondiale continue de dépasser la consommation. Néanmoins, les prix du pétrole

ont augmenté de quelque 20 % entre août 2016 et décembre 2016, en partie du fait de l'accord conclu par l'OPEP et d'autres pays producteurs pour réduire la production de pétrole.

Regain sur le second semestre 2016

La fin d'année 2016 a été conforme aux attentes : la conjoncture des économies dites émergentes s'est affermie et la croissance des économies dites avancées est restée solide. Le commerce mondial a ainsi nettement accéléré, éclaircissant une année médiocre, sa hausse annuelle de 2016 ayant été la plus faible depuis 2009.

Aux États-Unis, la croissance est en berne à +1,6 %, contre 2,6 % en 2015. La consommation des ménages y a contribué pour l'essentiel, mais a été dopée en fin d'année par une bouffée d'optimisme postélectorale et le redémarrage des dépenses des entreprises.

L'activité économique est restée atone dans les pays dits émergents, notamment en Chine où l'activité a légèrement ralenti à +6,7 % en 2016 contre +6,9 % en 2015, et dans les pays producteurs de pétrole qui ont pâti de la faiblesse de son cours. L'activité des économies dites avancées est en croissance modérée à +1,7 % en 2016, contre 2,1 % en 2015. Au sein de la zone euro, dans ce contexte de faiblesse des coûts de l'énergie pour les entreprises et d'assouplissement monétaire, le PIB a crû de 1,7 % en 2016 après 2 % en 2015 et deux années de récession économiques en 2012 et 2013.

Résistance de la croissance nationale

La croissance de l'activité économique pour l'année 2016 s'élève à +1,2 %, après +1,1 % en 2015. La dépense de consommation des ménages poursuit son redressement (+2,3 %, après +1,4 % en 2015 et +0,7 % en 2014) et l'investissement accélère (+2,8 % après +1,0 %). La contribution du commerce extérieur reste négative (-0,8 point), celle des variations de stocks est de -0,2 point. La consommation des ménages est soutenue par un pouvoir d'achat de nouveau en hausse, car les revenus d'activité sont restés dynamiques en 2016, tandis que l'inflation a

été quasi nulle du fait de sa composante énergétique.

En 2016, la production agricole a chuté (-5,7 % après -2,2 % en 2015), ce qui a pesé à hauteur de 0,2 point sur la croissance du produit intérieur brut : les récoltes céréalières et viticoles ont été fortement amoindries par les conditions météorologiques exceptionnellement mauvaises au printemps et à l'été dans l'hexagone. La construction accélère progressivement en 2016 : après de forts reculs en 2014 (-2,7 %) et en 2015 (-2,2 %), l'activité est repartie en 2016 (+0,7 %). La construction de logements a renoué avec la croissance, répercutant avec des délais habituels le net redressement des ventes de logements neufs.

L'emploi salarié marchand a vivement progressé au second semestre 2016 (+115 000 après +72 000 au premier semestre), porté notamment par l'emploi intérimaire. Au total, l'économie française a créé 187 000 emplois marchands en 2016, une hausse inédite depuis 2007. Au quatrième trimestre 2016, le taux de chômage a baissé par rapport au trimestre précédent (-0,1 point à 10,0 %) et a reculé de 0,2 point sur un an.

Dynamisme du pouvoir d'achat

En 2016, le pouvoir d'achat du revenu des ménages a progressé solidement, à +1,8 % en moyenne annuelle. Cela constitue sa plus forte hausse depuis 2007, après +0,8 % en 2015, grâce à l'accélération de l'emploi marchand et la stabilité des prix. En moyenne annuelle en 2016, les salaires nominaux dans les branches marchandes ont augmenté à peine moins qu'en 2015 (+1,4 % après +1,6 %). Après deux trimestres étalés, la consommation des ménages a accéléré fin 2016 (+0,6 %), portant à +2,3 % sa hausse en moyenne annuelle sur l'année. Le regain de pouvoir d'achat des ménages a également alimenté leur investissement : même si le taux d'épargne se stabilise à 13,9 %, l'investissement des ménages accélère avec une croissance atteignant +2,4 % fin 2016.

L'activité se contracte en Amérique latine

En 2016, avec une contraction de -1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique Latine et Caraïbes est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009. Néanmoins, la baisse des prix des matières premières a constitué un important soutien aux pays consommateurs de la région.

L'activité globale marque le pas en raison du fort ralentissement des investissements étrangers liés aux mauvaises perspectives, en particulier au Brésil et au Venezuela sensibles à la chute du prix des matières premières. Dans ce contexte, les monnaies au change flottant se sont vues fortement dépréciées. Les conditions de financement se dégradent, la hausse des primes de risque, en particulier pour les dettes souveraines alourdit les charges de la dette. Au Brésil, la récession se prolonge dans un contexte de tensions politiques et de détérioration des finances publiques. Malgré le redressement du commerce extérieur, la production industrielle diminue et la demande intérieure reste dégradée.

1 Résistance de la croissance nationale en 2016

Le Produit intérieur brut et l'évolution de ses composantes (Variations n/n-1 en volumes chaînés, en %)

	2013	2014	2015	2016
Produit intérieur brut	0,6	0,9	1,1	1,2
Importations	2,1	4,8	5,7	4,2
Dép. conso. ménages	0,5	0,7	1,4	2,3
Dép. conso. APU*	1,5	1,3	1,1	1,3
FBCF totale	-0,8	0,0	1,0	2,8
dont ENF*	0,2	1,7	3,1	3,6
dont ménages	-0,5	-3,0	-2,1	2,4
dont APU*	-0,7	-5,3	-3,0	-0,1
Exportations	1,9	3,3	4,3	1,8
Contribution des variations de stocks	0,2	0,7	0,3	-0,2

*APU : administrations publiques - ENF : entreprises non financières

Source : Insee - Comptes nationaux, base 2010.

Conjoncture et perspectives 2017 : poursuite de l'élan du second semestre 2016

Les économies émergentes continueraient dans leur élan. Début 2017, le climat des affaires dans les économies émergentes continue de se bonifier et se situe à son plus haut depuis deux ans, encore bien en deçà toutefois de son niveau des années 2000. Avec la stabilisation des prix des matières premières, les monnaies des pays producteurs ont cessé de se déprécier, contribuant ainsi à une baisse de l'inflation. Les pertes de pouvoir d'achat s'atténuant, l'activité accélérerait en Russie et la récession serait moins sévère au Brésil. Au total, les importations des économies émergentes garderaient de l'élan d'ici mi-2017.

Aux États-Unis, la confiance des ménages et des entreprises a bondi après l'élection présidentielle, dopée par des perspectives de politique budgétaire expansionniste. Dans les économies avancées, le climat des affaires s'améliore également depuis fin 2016, malgré une forte remontée de l'inflation qui enrayer la dynamique du pouvoir d'achat des ménages. L'activité américaine accélérerait un peu (+0,6 % par trimestre), tirée par la demande intérieure.

La croissance du commerce mondial atteindrait +4,2 % sur un an mi-2017. Au premier semestre 2017, le redémarrage des moteurs américain et émergents permettrait au commerce mondial de progresser de 0,9 % par trimestre : sur un an, sa hausse atteindrait ainsi +4,2 % mi-2017, soit plus que fin 2016 (+2,5 %) mais encore nettement moins que le rythme annuel moyen entre 1990 et 2007 (+7 % par an).

L'économie française retrouverait mi-2017 un rythme de croissance semblable à celui de l'ensemble de la zone euro. Dans l'industrie manufacturière, les carnets de commandes se sont regarnis et les chefs d'entreprise sont optimistes sur leurs perspectives d'activité. Ainsi, la valeur ajoutée manufacturière progresserait de nouveau solidement d'ici mi-2017, entraînant dans son sillage l'activité des services marchands. Au premier semestre 2017, l'activité de la branche de la construction accélérerait (+0,4 au premier trimestre puis +0,8 % au deuxième). Au total, la croissance française du PIB redeviendrait comparable à celle de la zone euro : le PIB progresserait solidement au premier semestre 2017 (+0,3 % au premier trimestre puis +0,5 % au deuxième). L'activité française retrouverait ainsi un rythme comparable à celui de ses voisins, après trois années de croissance plus faible que celle de la zone euro.

2 Les prix du pétrole poursuivent leur recul en 2016

Évolution du prix moyen du baril de Brent, pétrole brut léger (Royaume Uni), moyen (Dubai) et lourd (Texas) (calcul à pondération égale) Base 100 en 2000 \$ / baril



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (unctadstat.unctad.org).

3 Croissance mondiale décevante

Croissance du PIB en 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016, projections pour 2017 (en %)

	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Monde	3,5	3,3	3,4	3,4	3,1	3,5
Économies dites avancées	1,2	1,2	1,8	2,1	1,7	2,0
Etats Unis	2,2	1,5	2,4	2,6	1,6	2,3
Zone Euro, dont :	-0,9	-0,3	0,9	2,0	1,7	1,7
France*	0,2	0,6	0,9	1,1	1,2	1,4
Allemagne	0,6	0,4	1,6	1,8	1,8	1,6
Japon	1,8	1,6	-0,1	1,2	1,0	1,2
Pays dits émergents ou en développement	5,3	4,9	4,6	4,2	4,1	4,5
Chine	7,7	7,7	7,3	6,9	6,7	6,6
Inde	5,6	6,6	7,2	7,9	6,8	7,2
Amérique Latine - Caraïbes	3,2	3,0	1,3	0,1	-1,0	1,1
Brésil	1,9	3,0	0,1	-3,8	-3,6	0,2
Venezuela	5,6	1,3	-3,9	-5,7	-18,0	-7,4
Suriname	3,1	2,8	1,8	0,1	-10,5	-1,2
Caraïbes¹	1,7	3,4	5,1	5,1	4,9	4,3
Haïti	2,9	4,2	2,8	1,0	1,4	1,0
République Dominicaine	7,1	8,5	9,2	7,7	6,6	5,3
Antigua et Barbuda	3,6	1,5	4,2	2,2	3,7	2,2
Dominique	-1,3	0,6	3,9	-4,3	0,6	3,0
Sainte-Lucie	-1,1	0,1	0,5	1,6	0,8	0,5
Barbade	0,3	0,0	0,2	0,5	1,6	1,7
Trinidad et Tobago	1,3	2,3	-1,0	-1,8	-5,1	0,3

¹ Antigua et Barbuda, The Bahamas, Barbados, Dominica, the Dominican Republic, Grenada, Haïti, Jamaïque, St. Kitts and Nevis, St. Lucia, St. Vincent and the Grenadines et Trinidad et Tobago.

Source : FMI, World Economic Outlook, avril 2017 sauf (*) Insee, comptes nationaux, base 2010.

Pour en savoir plus

• Notes de conjoncture mars 2017 et décembre 2016, Insee : « [Le pouvoir d'achat ralentit, le climat conjoncturel reste favorable](#) » et « [La croissance à l'épreuve des incertitudes](#) ».

• [Perspectives de l'économie mondiale, Études économiques et financières](#), Avril 2017, FMI.

Cadrage macro-économique de la Guyane

La baisse de l'investissement ralentit la croissance

En 2015, la croissance guyanaise est de + 1,9 % (+ 1,3 % pour la France entière) après un pic de + 4,0 % en 2014. L'investissement, en baisse pour la première fois depuis 2003, explique cette évolution modeste et contribue pour - 1,2 point à la croissance. Les importations de biens d'investissement et intermédiaires diminuent pour la deuxième année consécutive et le secteur du BTP confirme sa situation de crise. Hormis l'investissement, les grands agrégats augmentent en volume, dans la lignée des années précédentes : + 2,3 % pour la consommation des ménages, + 1,4 % pour la consommation des administrations publiques. Les échanges extérieurs aussi sont en hausse en volume, portés par le spatial, avec 12ancements en 2015 (11 l'année passée) : + 5,8 % pour les importations et + 5,3 % pour les exportations. Hors spatial, les échanges extérieurs régressent.

Clémentine Garandeau, Insee

En 2015¹, le produit intérieur brut (PIB) de la Guyane augmente de 1,9 % en volume, après + 4,0 % en 2014. Avec une population qui progresse de 2,0 %, le PIB par habitant évolue en volume de - 0,1 % en volume et s'établit à 15 600 euros, soit un niveau plus de deux fois inférieur à celui de la France entière (32 800 euros). En Guadeloupe le PIB par habitant s'établit à 21 000 euros et en Martinique à 23 300 euros.

L'investissement se rétracte pour la première fois depuis 2003

Pour la première fois depuis 2003, l'investissement diminue de 4,5 % en volume après avoir ralenti les deux années précédentes (+ 1,0 % en 2013 et + 2,7 % en 2014). C'est le principal facteur du ralentissement de la croissance par rapport à l'année précédente. Les ménages souscrivent davantage de crédits à l'habitat : + 11,4 % (+ 3,3 % en 2014), mais cela ne se ressent pas encore en 2015 sur le BTP. Les effectifs du secteur flanchent. Les ventes de ciment reculent depuis trois années consécutives : - 10 % en 2013, suivi de - 6,8 % en 2014 puis de - 4,4 % en 2015.

Les dépenses d'investissement public, qui représentent près de la moitié de l'investissement total, fléchissent de 3,9 % en un an.

Les entreprises freinent leurs importations de biens d'équipements mécaniques, de matériels électriques, électroniques et informatiques : elles reculent de 12 % après avoir chuté de 15,9 % en 2014. Malgré tout, le secteur bancaire soutient les projets d'investissement des entreprises avec des crédits à l'investissement en

hausse de 9,3 % (comme l'année passée), dont les retombées ne sont pas encore forcément visibles.

Les échanges extérieurs progressent, ils déclineraient sans l'activité spatiale

Les importations progressent de 5,8 % en volume (après - 5,6 % en 2014) et les exportations de 5,3 % en volume (après + 4,9 %). Celles en lien avec le spatial pèsent entre 25 % et 50 % du total selon les années et doublent quasiment en 2015 après s'être contractées l'année précédente. Il s'agit d'effets de stockage et de déstockage de matériel dédié au spatial.

Les importations de biens hors matériel spatial régressent de 14,6 %. Cela est en partie lié aux prix des produits pétroliers qui chutent sensiblement (- 17,3 %) : les importations de produits de cokéfaction et de raffinage baissent ainsi de 14,9 % en valeur mais progressent de 3,0 % en volume. Celles de produits issus des industries agroalimentaires augmentent de 2,4 % en valeur (+ 2,9 % en volume) avec un prix en baisse. Les importations de l'industrie automobile se rétractent de 6,7 %.

Les exportations liées au spatial représentent plus de 80 % des exportations. Elles sont en hausse de 9 %, avec un lancement de fusée supplémentaire par rapport à 2014.

Hors spatial, les exportations chutent de 10,8 %. Les exportations d'or diminuent en volume de 10,1 % mais cette baisse est atténuée par une remontée du cours de l'or après deux années consécutives de baisse. En 2015, elles s'élèvent à 37,5 millions d'euros, soit - 4,5 % en valeur en un an (- 11,1 % en 2014).

Les dépenses des touristes, comptabilisées en exportations, se redressent de 6,7 %. Hors effets d'entraînement sur l'économie, elles pèsent pour 5 % du total des exportations en 2015.

La consommation des ménages se maintient

La consommation des ménages représente 31 % du total des ressources² en Guyane. Entre 2012 et 2015, elle augmente en moyenne de 2,1 % par an en volume (+ 0,6 % sur la France entière) et de 2,3 % sur l'année 2015. Son évolution reste proche de la croissance démographique (+ 2,2 % en moyenne annuelle sur la période 2012-2015).

Les prix n'évoluent presque pas et régressent même légèrement : l'indice des prix à la consommation fléchit de 0,1 %.

Les importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac sont en hausse modérée de 2 %. Les ventes de véhicules neufs aux particuliers accélèrent et se redressent de + 3,5 % (- 0,3 % en 2014). De même, l'encours des crédits à la consommation des ménages est dynamique, en hausse de 5,0 % (après + 3,7 % en 2013, puis + 0,6 % en 2014).

Ce regain de la consommation des ménages reste malgré tout fragile. Le taux de chômage augmente légèrement (+ 0,4 point) et s'établit à 21,9 % de la population active, alors que le nombre d'inactifs dans le halo du chômage est en forte hausse. Le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC s'élève à 25 300 personnes, soit + 2,7 % entre fin 2014 et fin 2015.

Les dépenses du secteur public, qui représentent 30 % du total des ressources en Guyane, décélèrent à + 1,4 % en volume, après + 1,7 % en 2014 et + 2,1 % en 2013. Cela est dû en particulier à une baisse des dépenses en achats et charges externes dans le domaine de la santé. ■

1. Les données macroéconomiques 2016 ne seront disponibles qu'au cours du 3^e trimestre 2017 et feront l'objet d'une publication en fin d'année.

2. Production locale + importations.

1 Une croissance modérée en 2015 après une accélération en 2014

Taux de croissance du PIB en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

2 L'inflation reste faible et même légèrement négative en 2015 et en 2016

Évolution de l'indice des prix (moyenne annuelle en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

3 La consommation des administrations publiques décélère

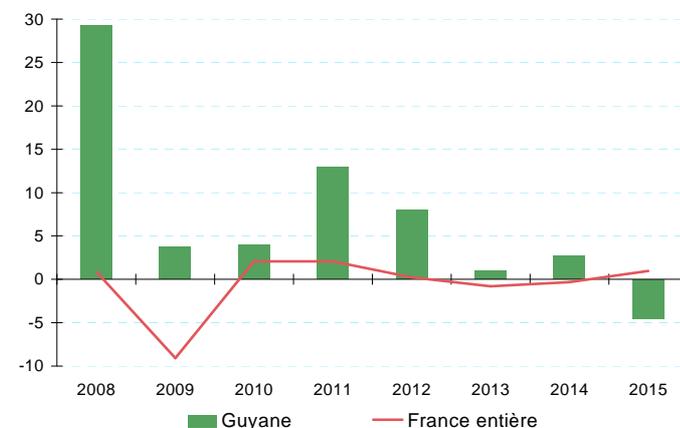
Évolution des dépenses en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

4 L'investissement se rétracte

Évolution de l'investissement en volume (en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

5 Les échanges extérieurs soutenus par le spatial

Évolution des échanges extérieurs en volume (taux de croissance en %)



Source : Insee, Cerom, Comptes rapides.

Emploi salarié

Bilan en demi-teinte pour l'emploi salarié en 2016

L'emploi salarié marchand guyanais progresse légèrement en moyenne annuelle. La hausse est portée par l'augmentation des effectifs dans les services marchands et dans l'industrie. Malgré une légère embellie en fin d'année, la mauvaise santé du secteur de la construction pèse sur l'emploi salarié en Guyane.

Guy Mystille, Insee

Entre 2015 et 2016, l'emploi salarié marchand progresse peu en Guyane. La hausse de seulement 0,6 % est alimentée principalement par le secteur tertiaire marchand et par l'industrie. Le dynamisme de ces deux secteurs est en grande partie compensé par la chute de l'emploi dans la construction.

Les services marchands soutiennent l'emploi

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques affichent une hausse conséquente de 8 %. Elles constituent le plus gros employeur du département, hors fonctions publiques, devant le secteur du commerce. Ce dernier a mobilisé un effectif moyen à peu près équivalent à celui de 2015. Trimestriellement, il s'agit d'un secteur peu mouvant : en dehors d'un troisième trimestre en recul, il conserve un socle d'emplois plutôt solide et constant, mais le nombre de créations d'emploi reste peu élevé. Entre 2015 et 2016, l'évolution moyenne est de 0,6 %.

L'emploi salarié dans les autres activités de service est fortement tributaire des évolutions souvent irrégulières des activités des organisations associatives, largement dépendantes des aides au financement. Celles-ci emploient beaucoup moins en 2016 qu'en 2015, mais la perte est compensée par un afflux de

contrats au sein des activités sportives, récréatives et de loisirs. Au total, les autres activités de services progressent de 2,2 % et contribuent ainsi à la hausse moyenne de l'intégralité du secteur tertiaire marchand (+ 1,9 %).

Secteurs encore peu employeurs en Guyane, l'hébergement et la restauration progressent de 3,1 % sur un an. Sur une année, les deux composantes contribuent à parts égales à l'accroissement, contrairement à la Martinique où seul l'emploi lié à la restauration augmente notablement.

L'emploi salarié est en baisse dans le transport et l'entreposage (- 1,3 %) et dans une moindre mesure dans les secteurs de l'information et de la communication.

Agroalimentaire et métallurgie, moteurs de l'industrie

L'emploi dans l'industrie progresse de 2,6 % en moyenne sur une année. La tendance entamée depuis le troisième trimestre 2015 se confirme, avec un accroissement de l'activité notamment au sein des secteurs les plus pourvoyeurs d'emploi. Ainsi, entre 2015 et 2016, les effectifs augmentent dans l'agroalimentaire, tout comme dans l'industrie métallurgique et dans la fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des

équipements. A contrario les effectifs liés à la production et d'électricité, de gaz de vapeur et d'air conditionné sont en léger recul.

La construction est toujours en crise, mais se redresse

Depuis le début de l'année 2013, l'emploi dans la construction est en déclin, en dépit d'une croissance démographique soutenue et des besoins en logement et en infrastructures. Entre 2015 et 2016, le nombre de salariés inscrits chute de nouveau de 8 %. Malgré cette forte diminution, de premiers signaux positifs se font jour. Après dix trimestres consécutifs de baisse, l'emploi salarié repart à la hausse au troisième et au quatrième trimestre 2016. Les nombreuses mises en chantier de logements sociaux permettent de redynamiser l'activité dans le secteur de la construction. La hausse de l'intérim en 2016 est un autre indicateur de la reprise de l'activité. Avec 1 080 équivalent-emplois à temps plein en décembre 2016, le nombre d'intérimaires augmente de 50 % par rapport à décembre 2015, et de 75 % par rapport à décembre 2014. En Guyane, le secteur de la construction a assuré à lui seul plus de la moitié de l'emploi intérimaire entre 2011 et 2015.

1 Chiffres Clés

	Nombre de salariés (effectifs)	Évolution 2015/2016 (%)
Industrie	4 428	2,6
Construction	3 567	-8,0
Tertiaire marchand	19 900	1,9
Total (hors agriculture)	27 895	0,6
Agriculture	382	-0,1
Total	28 277	0,6

Source : Epure.

2 Un exercice 2016 en faible progression en moyenne

Évolution trimestrielle de l'emploi salarié dans les secteurs concurrentiels
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)

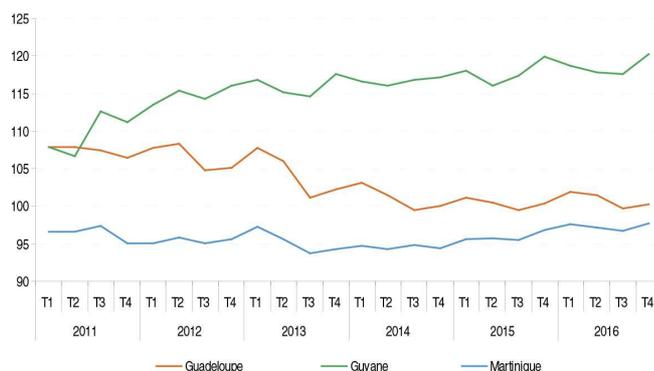
	Évolution T3 2016 / T4 2016 (en %)	Évolution T4 2015 / T4 2016 (en %)
Commerce	0,7	-1,5
Autres activités de services	5,8	1,7
Transport et entreposage	1,5	-1,8
Hébergement et restauration	5,7	4,5
Information et communication	1,5	-27,7
Activités financières et d'assurance	-0,5	4,2
Activités immobilières	5,6	9,4
Activités Scientifiques et techniques - Services administratifs et de soutien	2,8	4,8
Ensemble tertiaire marchand	2,5	0,4

Note : l'évolution annuelle rapporte les effectifs au 31 décembre 2015 aux effectifs au 31 décembre 2016.

Source : Insee, Epure.

3 Des évolutions en dents de scie, image d'un tissu fragile

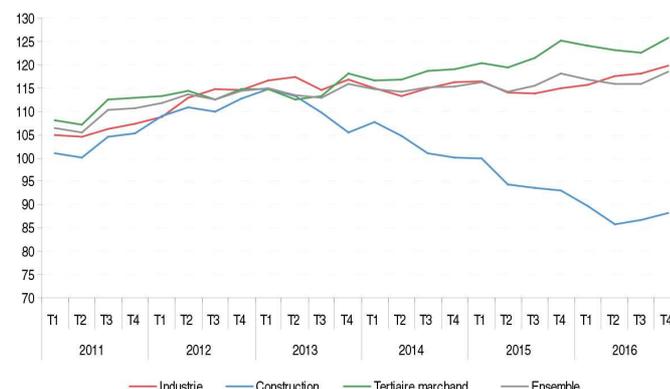
Évolution de l'emploi salarié marchand aux Antilles-Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Source : Insee, Epure.

4 L'industrie soutient l'emploi en 2015 et 2016

Évolution de l'emploi salarié marchand en Guyane
(Indice base 100 au deuxième trimestre 2009)



Source : Insee, Epure.

Méthodologie

Mesurer les évolutions de l'emploi salarié marchand

Les emplois salariés font l'objet de déclarations sous forme de Bordereaux de Recouvrement des Cotisations (BRC).

Ces Bordereaux sont adressés par les employeurs aux Unions de Recouvrement de Sécurité Sociale et des Allocations Familiales (Urssaf), puis transmis trimestriellement à l'Insee.

Ils concernent les salariés soumis au régime général de sécurité sociale, à l'exception :

- des apprentis dont les cotisations sont prises en charge par l'État ;
- des emplois domestiques ;
- des fonctionnaires de l'État.

Sur les données issues des BRC, une chaîne de traitement dite Epure (Extension du Projet Urssaf sur les Revenus et l'Emploi) est utilisée pour les départements français d'Amérique depuis 2006. Le champ est restreint aux activités les mieux représentées.

Sont exclus du champ Epure :

- les caisses de congés payés ;
- les établissements de vente à domicile ;
- les administrateurs d'immeubles à l'AFPA.

Finalement, le champ étudié « les établissements marchands de l'industrie, de la construction, du commerce et des services » représente 50 % des 300 000 emplois des DFA en fin septembre 2011 (hors emplois domestiques et personnel militaire dépendant du Ministère de la Défense).

Les données brutes ne sont pas désaisonnalisées. Les résultats sont ici présentés selon la nouvelle Nomenclature Agrégée (NA) 2008, regroupement de la nouvelle Nomenclature d'Activités Française (NAF) destiné à l'analyse économique.

Chômage

Un taux de chômage élevé mais stable

En Guyane, en 2016, le taux de chômage au sens du Bureau International du Travail est stable à 23 % de la population active. Les femmes restent les plus touchées ; leur taux de chômage reste de quatre points supérieur à celui des hommes, même si l'écart entre les deux sexes diminue. Fin 2016, le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues s'élève à 24 400, en diminution de 2,7 % sur un an

Sophie Céleste, Insee

Avec 19 000 chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) (*définitions*), le taux de chômage en Guyane atteint 23 % de la population active. Conséquence d'une progression parallèle du volume d'emplois et de la population, le chômage est stable en 2016. Proche de celui de Guadeloupe, il est supérieur de cinq points à celui de Martinique. En France hexagonale, le taux de chômage est beaucoup plus faible (autour de 10 %).

Une situation plus précaire pour les jeunes et les femmes malgré une légère amélioration

Avec un taux de chômage en baisse de 2,7 points par rapport à 2015, la situation des jeunes actifs de moins de 25 ans s'améliore. Cependant, ils restent les plus touchés par ce phénomène (44 %).

Malgré une légère baisse, le taux de chômage des femmes demeure bien plus important que celui des hommes. Il s'élève à 25 %, soit quatre points de plus que celui de ces derniers. Cependant, chez les 50 ans et plus, la situation s'inverse avec un taux de chômage plus élevé chez les hommes (18 % pour 10 % chez les femmes).

Les femmes sont également plus souvent touchées par le chômage de longue durée : 15 % d'entre elles sont au chômage depuis deux ans ou plus (9 % pour les hommes). Même lorsqu'ils ont un emploi, les femmes et les jeunes sont plus souvent en situation de

précarité. Ils sont ainsi souvent à temps partiel : 23 % des femmes (contre seulement 9 % des hommes) et 38 % des jeunes.

Le niveau de diplôme reste un rempart pour échapper au chômage. Ainsi, les personnes sans diplôme ont un taux de chômage cinq fois plus important que les titulaires d'un bac + 2 (respectivement 35 % et 7 %). Pour les titulaires du baccalauréat, le taux de chômage s'élève à 17 %.

La demande d'emploi en baisse en 2016

Fin 2016, 24 400 personnes sont inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (DEFM catégories ABC) (*définitions*), soit une baisse de 2,7 % sur un an. Pour ces catégories, la demande d'emploi diminue chez les moins de 25 ans (- 5,9 %) et dans une moindre mesure chez les 25 à 49 ans (- 3,3 %). En revanche, elle augmente légèrement pour les 50 ans et plus (+ 1,1 %).

La demande d'emploi de catégorie A diminue également (- 2,6 %). Les jeunes de 15-24 ans sont les principaux bénéficiaires de cette baisse (- 6,8 %). A contrario, la demande augmente de 1,3 % pour les personnes âgées de plus de 50 ans.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à pôle emploi depuis plus d'un an diminue de 9,5 %.

Les dispositifs d'aide à l'emploi s'essouffent

Entre 2015 et 2016, tous les dispositifs d'aide à l'emploi sont en baisse. En

particulier, les contrats en alternance chutent de 38 %. Les contrats d'avenir et les Contrats Uniques d'Insertion (CUI)-Contrats d'accompagnement à l'emploi (CAE) diminuent chacun de 26 %. Seuls les Contrats Uniques d'Insertion (CUI)-Contrats Initiative Emploi (CIE) dans l'emploi marchand, affichent des résultats à la hausse (+ 28 %).

Chômeurs et demandeurs d'emplois

Entre 2014 et 2016, le nombre de chômeurs au sens du BIT est resté quasiment stable en moyenne annuelle, de même que le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (*définitions*) inscrits à Pôle emploi. Si ces deux indicateurs évoluent souvent dans le même sens, ils peuvent aussi diverger. Cette différence s'explique alors en partie par la hausse concomitante du « halo » autour du chômage. Il est ainsi possible que, face aux difficultés rencontrées sur le marché du travail, certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne cherchent plus activement d'emploi ou déclarent ne plus souhaiter travailler, s'éloignant ainsi du marché du travail.

Le halo autour du chômage : l'exception guyanaise

En Guyane, en moyenne sur 2014-2016, parmi les 70 000 personnes dites « inactives », 22 000 appartiennent au halo autour du chômage. Dans ce halo, 2 000 personnes recherchent un emploi mais ne sont pas disponibles dans les deux semaines pour travailler et 16 000 souhaitent un emploi, n'en recherchent pas mais seraient disponibles pour en prendre un. Enfin, 4 000 personnes souhaitent un emploi même s'ils n'en recherchent pas et ne sont pas disponibles pour en prendre un. En Guyane, 15 % de la population des plus de 15 ans est dans le halo autour du chômage, alors que cette proportion est proche de 2 % en France hexagonale et de 8 % aux Antilles.

1 Chiffres clés

	Taux de chômage BIT 2016 (en %)	Variation en point 2016/2015
Ensemble	23	1,1
Hommes	21	3,2
Femmes	25	-1,6

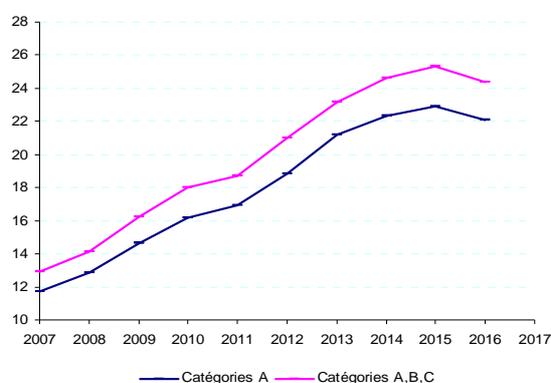
Source : Insee, enquête Emploi en continu 2016.

	Demandeurs d'emploi 2016 (en nombre)	Évolution 2016/2015 (en %)
Ensemble catégories A, B, C	24,4	-2,7
Moins de 25 ans	3,2	-5,9
De 25 à 49 ans	15,8	-3,3
50 ans ou plus	5,4	1,1

Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

2 Le nombre de demandeurs d'emploi en baisse

Évolution des demandeurs d'emploi en fin de mois (en milliers)



Source : Pôle emploi-DARES, STMT.

3 Le nombre de demandeurs seniors en hausse

Demandeurs d'emploi en fin de mois en données brutes (en millier et %)

	Demandeurs d'emploi au 31/12/2016 (en millier)		Glissement annuel (1) (en %)	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C	Catégorie A
Hommes	10,3	9,3	-3,3	-3,5
Femmes	14,2	12,8	-2,3	-2,0
Moins de 25 ans	3,2	2,9	-5,9	-6,8
25 à 49 ans	15,8	14,2	-3,3	-3,1
50 ans ou plus	5,4	5,0	1,1	1,3
Inscrits depuis plus d'un an	7,8	nd	-9,5	nd
Guyane	24,4	22,1	-2,7	-2,6
France métropolitaine	5 546,7	3 529,6	-0,1	-3,0

nd : données non disponibles.

(1) : évolution de l'indicateur entre le 31/12/2015 et le 31/12/2016.

Sources : Pôle emploi ; DARES.

4 Des contrats aidés en baisse

Les dispositifs d'aide à l'emploi (en nombre)

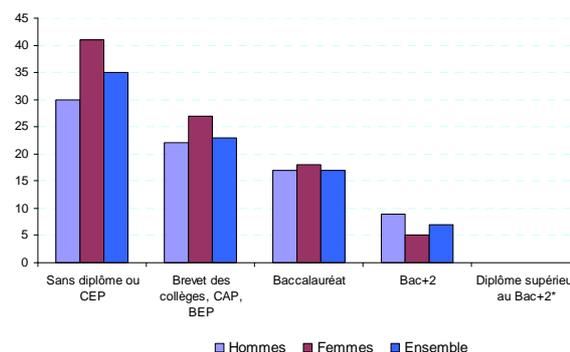
	2015	2016 (p)	Évolution 2016/2015 (en %)
Contrats en alternance	318	196	-38,4
Emploi marchand aidé (1)			
dont Contrat unique d'insertion(CUI) - Contrat Initiative Emploi (CIE)	152	195	28,3
dont Emplois d'Avenir	315	234	-25,7
Emploi non marchand aidé (1)			
dont Contrat unique d'insertion (CUI) - Contrat d'Accomp. à l'Emploi (CAE)	2730	2008	-26,4
dont Emplois d'Avenir	608	603	-0,8
Accompagnement des jeunes	428	220	///

p : données provisoires.

Source : Dares.

5 Le diplôme protège du chômage

Taux de chômage par sexe et niveau de diplôme (en %)



* données non significatives.

Source : Enquête Emploi en Continu 2016.

6 19 000 chômeurs guyanais au sens du BIT

Répartition de la population de 15 ans et plus par statut d'activité en 2016 (en milliers)

	Hommes (p)	Femmes (p)	Ensemble (p)
Actifs	43,0	40,0	83,0
Actifs ayant un emploi	34,0	30,0	64,0
Chômeurs	9,0	10,0	19,0
Inactifs	31,0	42,0	73,0
Ensemble	74,0	82,0	156,0

(p) : données provisoires.

Source : Insee, enquête Emploi en continu 2016.

7 L'emploi plus précaire pour les femmes et les jeunes

Statut d'emploi selon le sexe en 2016 (en %)

	Hommes (p)	Femmes (p)	15-24 ans (p)	Ensemble (p)
Temps complet	91,0	77,0	62,0	84,0
Temps partiel	9,0	23,0	38,0	16,0
Taux de sous-emploi	6,8	13,9	25	9,9

p) : données provisoires

Source : Insee, enquête Emp loi en continu 2016.

Prix

En moyenne, les prix restent stables sur un an

L'indice moyen des prix à la consommation est stable en Guyane en 2016, par rapport à 2015. Comme en Martinique et en Guadeloupe, une telle continuité résulte de l'effet modérateur des tarifs pétroliers. Ceux-ci contrecarrent la hausse relative des prix dans des secteurs clés du budget des familles, tels que l'alimentation et les services.

Guy Mystille, Insee

En 2016, l'indice moyen des prix à la consommation a reculé de 0,1 % par rapport à l'année 2015. Les deux exercices affichent ainsi un continuum, expression d'une configuration assez similaire. Comme en 2015, cette maîtrise de l'inflation en Guyane en 2016 est le fruit de la neutralisation d'évolutions antagonistes entre postes de consommation courante.

L'énergie et les produits pétroliers sont de moins en moins en repli

Comparable à celle des Antilles françaises, l'évolution a minima en Guyane est encore étroitement liée cette année à l'influence du niveau contenu des tarifs de l'énergie, dont les produits pétroliers. Ces tarifs en retrait pèsent favorablement sur les prix moyens, avec des baisses de forte amplitude au premier semestre.

Les six premiers mois de l'exercice 2016 se sont en effet soldés par une diminution caractérisée. En mars, particulièrement, les tarifs pétroliers ont diminué de 11,4 % par rapport au mois de mars 2015. En mai 2016, ils régressaient de 11,1 % par rapport au mois de mai 2015. Le second semestre amorce toutefois un profil nouveau, la hausse du tarif du Brent à compter du mois de février 2016 a des effets qui commencent à se manifester timidement en juillet. Après un rebond en août, le recul est flagrant, il atteint - 6,7 % en septembre, puis - 2,3 % en octobre. Comme aux Antilles françaises, la tendance va s'inverser en novembre et décembre 2016 et la variation en glissement annuel devient alors positive.

Les prix dans l'alimentation sont en hausse mais impactent peu l'inflation

En moyenne annuelle, l'indice des prix de l'alimentation a augmenté de 0,8 % en 2016 par rapport à 2015. Les prix des produits frais se sont accrus de 4,9 %. En dépit de cette augmentation, ces deux postes, qui représentent 17 % des dépenses courantes du budget familial guyanais, contribuent de façon tempérée à la hausse des prix en Guyane. Les prix de l'alimentation ont augmenté à compter de janvier et sur huit mois consécutifs. Ceux des produits frais ont progressé sur l'intégralité de l'année, avec des pics notables en avril et en mai (respectivement + 9,4 % et + 9,7 %), conséquence de l'extrême variabilité des prix des légumes frais, du poisson frais et des fruits frais.

Les services tirent les prix vers le haut

Par rapport à 2015, l'indice moyen des prix des services n'a que légèrement augmenté. La faiblesse de leur contribution à l'élévation de la moyenne des prix en Guyane rend imparfaitement compte d'une année qui s'est caractérisée par des mouvements de fortes amplitudes dans certains postes.

Ainsi, les écarts ont été importants d'un mois à l'autre au sein des services de transport qui affichent in fine une diminution des prix moyens de 11,3 % en 2016 par rapport à 2015. Neuf mois sur douze se caractérisent par d'importantes chutes tarifaires, avec des extrêmes notamment en mai (- 17,7 %), en mars et en septembre (- 15,6 % tous deux). À l'origine de ces écarts, la versatilité des tarifs passagers aériens, qu'il s'agisse de

vols internationaux ou du trafic intérieur à la France.

A contrario, d'autres secteurs jouent un rôle inverse : l'indice des prix moyens des loyers et services rattachés a augmenté de 0,3 % entre 2015 et 2016. La plus forte contribution à la hausse est portée par le mois de septembre. Elle demeure cependant relativement modeste (+ 1,2 %).

Les « autres services » ont semblablement influé négativement sur le niveau général des prix. Ils progressent en effet de 1,8 % en moyenne annuelle entre 2015 et 2016. Cette tendance est générée par douze mois consécutifs de hausse. Particulièrement, les prix du mois d'avril affichent une progression de 3,4 %, induite par l'augmentation des prix des assurances, en particulier de celles des véhicules à moteur. Le surenchérissement du poste « autres services » a d'ailleurs été étroitement corrélé aux hausses ponctuelles des tarifs des assurances sur plusieurs mois de l'exercice.

Évolution en glissement et évolution en moyenne annuelle

Une évolution en glissement compare la valeur d'une grandeur à deux dates, séparées en général d'un an ou d'un trimestre. En revanche, une évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente. Ces deux évolutions peuvent être très différentes. Par exemple, si l'année N-1 est fortement croissante et l'année N faiblement décroissante, alors l'évolution en moyenne annuelle peut être positive alors que l'évolution en glissement est négative.

Pour en savoir plus

- Indice des prix à la consommation de Guyane : http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=25&ref_id=24077

1 Chiffres clés

Indice des prix à la consommation de Guyane en 2016 (en indice et en %)

Regroupements	Pondérations 2015	Indices moyens 2015	Indices moyens 2016	Variation 2015/2016	Contributions à la hausse des prix en 2016
Alimentation	1 594	100,0	100,8	0,8	0,1
Produits Frais	162	100,0	104,9	4,9	0,1
Alimentation hors produits frais	1 432	100,0	100,1	0,1	0,0
Tabac	161	100,0	99,6	-0,4	0,0
Produits manufacturés	2 921	100,0	99,5	-0,5	-0,1
Habillement et chaussures	663	100,0	100,5	0,5	0,0
Produits de santé	416	100,0	97,2	-2,8	-0,1
Autres produits manufacturés	1 842	100,0	99,6	-0,4	-0,1
Energie	787	100,0	96,5	-3,5	-0,3
Produits pétroliers	570	100,0	92,9	-7,1	-0,4
Services	4 537	100,0	100,1	0,1	0,1
Loyers et services rattachés (1)	1 235	100,0	100,3	0,3	0,0
Services de santé	563	100,0	100,1	0,1	0,0
Services de transports	304	100,0	88,7	-11,3	-0,3
Services de communications	387	100,0	100,3	0,3	0,0
Autres services (2)	2 048	100,0	101,8	1,8	0,4
Ensemble	10 000	100,0	99,9	-0,1	-0,1

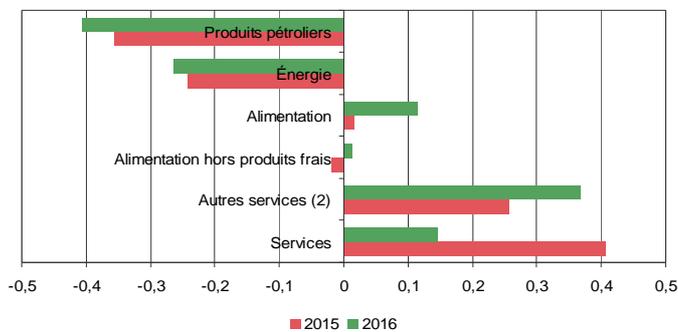
(1) Les services rattachés représentent les produits et les services pour la réparation et l'entretien du logement, l'adduction d'eau, l'enlèvement des ordures et les services d'assainissement.

(2) Les autres services regroupent : les soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers...

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

2 Les produits pétroliers et l'énergie favorisent encore la baisse

Contributions des postes à l'évolution générale des prix en nombre de points

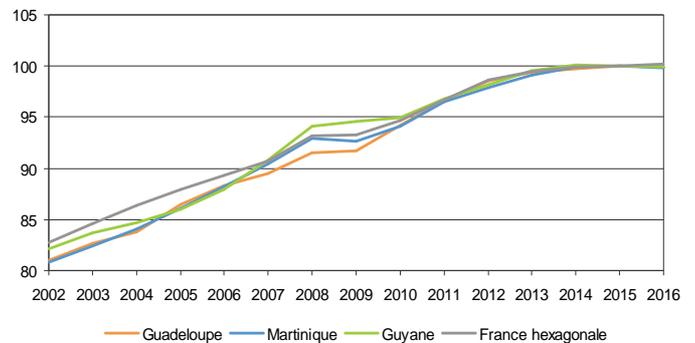


(2) Soins personnels, la protection sociale, les assurances, les services financiers.

Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

3 En moyenne, une relative stabilité des prix

Evolution des prix entre 2002 et 2016 aux Antilles Guyane et en France hexagonale (en %)



Source : Insee - Dirag, indice des prix à la consommation.

Épargne-crédit

L'activité bancaire progresse en 2016

Dans un environnement financier marqué par des taux faibles et une reprise mondiale fragile, le financement de l'économie et la collecte de dépôts continuent de progresser en Guyane. L'encours sain de crédits s'inscrit en hausse de 4,9 % (soit + 141,8 M€) sur l'ensemble de l'année 2016 pour s'établir à 3 041,9 M€ fin décembre.

David Fardel, Alexis Léonard, Damion Gordon, Benjamin Michallet, Iedom

Dans un contexte économique porté par un léger redressement du climat des affaires, une inflation modérée et des taux d'intérêt faibles, l'encours bancaire a maintenu sa progression avec une croissance de 4,9 % en 2016. Cette hausse porte l'encours sain à 3 042 M€ à fin décembre. En revanche, la contraction des marges de crédit (constatée également dans l'hexagone) et une concurrence accrue ont amené les banques à réorganiser leurs réseaux. La BNP (dernière banque de plein exercice présente en Guyane avant la réorganisation) est désormais une succursale de la BNP Antilles-Guyane basée en Martinique. Par ailleurs, courant 2016, la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) a racheté l'ensemble des activités de la Banque des Antilles Françaises (BDAF) aux Antilles-Guyane.

Progression des actifs financiers portée par l'épargne des ménages

En 2016, les actifs financiers détenus par les établissements de crédit augmentent de 4,8 % (+ 80 M€) portant l'encours total à 1 756 M€. Les actifs financiers des entreprises se sont appréciés de 3,7 % (+ 17 M€) portant leur valeur totale à 467 M€ fin 2016. Ils représentent 26,6 % des dépôts, contre 26,9 % fin 2015. L'épargne des ménages s'inscrit également en hausse de 3,5 % (soit + 38 M€) moins vigoureuse que l'année précédente (+ 3,8 %, soit + 40 M€). Cet encours s'établit à 1 133 M€, soit 64,5 % de l'ensemble des dépôts, une part qui se

contracte légèrement par rapport à 2015 (65,3 %).

L'encours sain de crédit croît de 4,9 % sur un an

Au 31 décembre 2016, l'encours sain total des crédits bancaires atteint 3 042 M€, en croissance de 4,9 % sur un an (+ 142 M€). Les entreprises demeurent les premiers bénéficiaires du financement bancaire avec 51,2 % de l'encours sain. Les ménages constituent le deuxième segment de clientèle avec 33,6 % de l'encours, et les collectivités locales représentent 11,9 %.

Sur 2016, le financement des entreprises progresse de 6,5 % portant ainsi l'encours à 1 557 M€. Les crédits immobiliers augmentent de 5,4 % pour atteindre 935 M€, soit 60,1 % de l'encours. Les crédits à l'investissement augmentent de 8,9 % pour s'établir à 531 M€, s'appuyant principalement sur la hausse des crédits à l'équipement. Les crédits d'exploitation progressent de 10,1 %. Parallèlement, l'encours sain des crédits aux ménages augmente à nouveau (+ 3,0 %) pour atteindre 1 003 M€ fin décembre 2016. Cette hausse s'explique par la progression de l'encours des crédits à l'habitat (+ 3,8 %, soit + 30 M€), constituant près de 81,8 % de l'encours. Quant aux crédits à la consommation, leurs encours augmentent de 1,0 %, soit + 2 M€. Enfin, l'encours sain de crédit aux collectivités locales diminue de 4,9 % (soit - 17 M€).

En 2016, les créances douteuses brutes s'élèvent à 88 M€, dont 51 M€ sont provisionnées. Les créances douteuses des entreprises diminuent de manière notable sur un an (- 27,9 %, soit - 8 M€) après une progression marquée en 2015 (+ 48,0 %, soit + 9 M€).

Le phénomène de surendettement progresse en Guyane

Alors qu'une diminution est observée aux Antilles ainsi que dans l'hexagone (- 10,52 %), 236 dossiers ont été déposés en 2016 au secrétariat de la commission de surendettement assuré par l'Iedom Guyane, contre 206 l'année précédente. Comme les années précédentes, cette tendance s'explique par une mise en œuvre soutenue des expulsions locatives, mais également par une meilleure anticipation des déposants dans la résolution de leurs difficultés : on note en effet que les dettes locatives sont beaucoup moins élevées que les années passées.

Le montant total agrégé des dettes atteint 7,8 M€, représentant un endettement moyen de 42 400 € et 7,3 dettes en moyenne par dossier. Les dettes de charges courantes concernent 93 % des dossiers, les crédits à la consommation 71 % des dossiers, et les dettes immobilières 16 %.

Pour en savoir plus

- Rapport Annuel Guyane 2016 - Édition 2017 de l'IEDOM et les notes Infos financières. Toutes les publications de l'Institut sont disponibles en ligne sur le site internet : <http://www.iedom.fr/>.

1 Chiffres clés

Encours des crédits (en millions d'euros et en %)

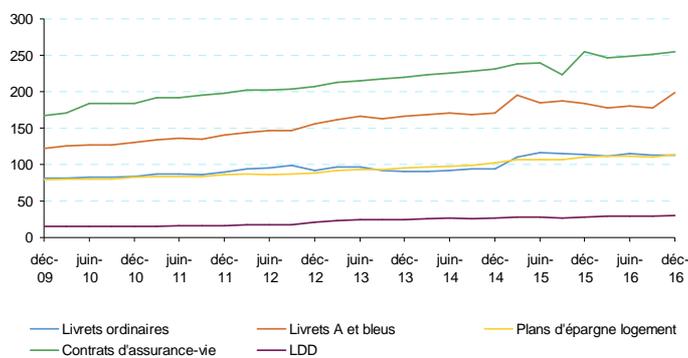
	2012	2013	2014	2015	2016	Variation 2016 / 2015 (en %)
Entreprises	1 277,8	1 353,8	1 443,9	1 461,8	1 556,9	6,5
Crédits d'investissement	388,6	409,3	446,0	487,3	530,9	8,9
dont Crédits à l'équipement	294,0	314,5	348,8	375,7	416,2	10,8
Crédits à l'habitat	782,1	841,0	911,7	887,0	935,0	5,4
Crédits d'exploitation	101,0	94,1	77,3	81,6	89,9	10,1
Ménages	795,7	857,9	882,3	971,2	1 002,7	3,2
Crédits à la consommation	164,7	170,7	171,8	180,5	182,3	1,0
Crédits à l'habitat	630,9	687,0	709,8	790,6	820,2	3,8
Collectivités locales	380,7	356,2	358,7	346,5	329,7	-4,9
Crédits d'exploitation	0,6	0,7	4,9	3,2	3,2	-0,9
Crédits d'investissement	379,8	355,5	353,8	343,3	326,5	-4,9
dont Crédits à l'équipement	379,8	355,5	353,7	342,8	326,1	-4,9

Note : encours au 31 décembre de l'année, en M€

Source : Iedom, Surfii.

2 Hausse de l'épargne en Guyane

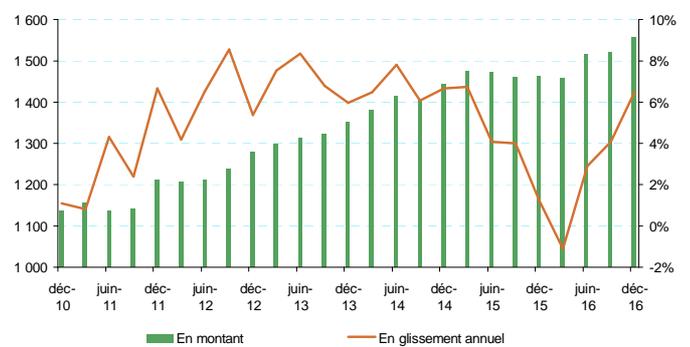
Actifs par agents, établissements de crédit installés localement (en millions d'euros)



Source : Iedom, Système unifié de reporting financier (Surfi).

4 Remontée de l'encours des crédits aux entreprises

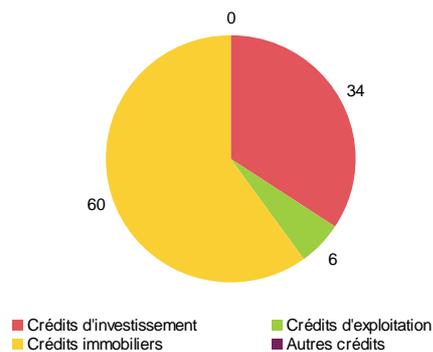
Encours des crédits aux entreprises (en millions d'euros et en %)



Source : Iedom, Surfii.

3 60 % des crédits accordés aux entreprises concernent l'immobilier

Répartition des crédits aux entreprises (en %)



Source : Iedom, Surfii.

Démographie d'entreprises

Quatrième année consécutive de baisse des créations d'entreprises en Guyane

En 2016, 1 505 entreprises ont été créées en Guyane, soit 6,5 % de moins qu'en 2015. Les créations de micro-entreprises diminuent fortement. Cette baisse résulte de la conjugaison de deux facteurs : perte d'attractivité du statut de micro-entreprise, et année défavorable dans l'ensemble des secteurs. En effet, tous les secteurs d'activités sont concernés par la baisse. Le secteur du commerce, transports, hébergement et restauration accuse la plus forte diminution, suivi de l'industrie et de la construction.

Marion Lauvaux, Insee

En 2016 en Guyane, le nombre de créations d'entreprises s'établit à 1 505, en baisse de 6,5 % par rapport à 2015. C'est la quatrième année consécutive de baisse. Les créations d'entreprises individuelles sont moins nombreuses (- 11,7 %). Cette diminution est essentiellement due à la chute des créations de micro-entreprises (- 26,5 %) alors que les entreprises individuelles hors micro-entreprises sont en légère augmentation (+ 0,9 %).

Après le pic de créations entre 2010 et 2012, le nombre de créations de micro-entreprises ne cesse de décroître. Depuis 2009, année de création de ce statut, le niveau des micro-entreprises n'a jamais été aussi bas. Le phénomène s'observe aussi en Guadeloupe (- 22,5 % par rapport à 2015) et dans une moindre mesure en Martinique (- 5,1 %). Le statut de micro-entreprise semble moins attractif depuis la mise en place de nouvelles mesures réglementaires.

La forme sociétaire résiste

Les créations de sociétés augmentent de 2,5 % par rapport à 2015. En 2016, elles représentent 40 % de l'ensemble des entreprises créées, soit 3,5 points de plus qu'en 2015. Les créateurs sont de plus en plus nombreux à choisir la forme sociétaire pour fonder leur entreprise. Néanmoins, les entreprises individuelles restent la forme majoritaire de création d'entreprise et représentent 60 % des

créations en 2016. La part des créations d'entreprises individuelles (hors micro-entreprises) augmente de 2,7 %.

À l'échelle nationale, les créations d'entreprises augmentent (+ 5,6 %). Les créations de sociétés (+ 9,8 %) et d'entreprises individuelles hors micro-entreprises (+ 10,3 %) sont orientés à la hausse et les créations de micro-entreprises sont en légère diminution. Parmi les trois départements Français d'Amérique, seule la Guyane connaît une diminution des créations d'entreprises. Les créations d'entreprises antillaises semblent reprendre leur souffle : la Guadeloupe progresse timidement (+ 0,4 %) et pour la deuxième année consécutive, la Martinique également (+ 2,6 %).

L'industrie, la construction et le commerce : secteurs les plus touchés par la diminution des créations d'entreprises

En 2016, le nombre de créations d'entreprises est en repli dans tous les secteurs d'activité. Les secteurs de l'industrie (- 10,2 %) et de la construction (- 7,3 %) accusent une baisse conséquente pour la quatrième année consécutive. Dans ces secteurs, le statut de micro-entreprise a complètement été abandonné par les créateurs guyanais. Entre 2010 et 2012, 40 % des créations d'entreprises de ces

secteurs s'effectuaient sous ce statut, quasiment aucune en 2016. On observe le même phénomène en Martinique : une régression des créations d'entreprises dans l'industrie et la construction, fortement liée à la chute des créations de micro-entreprises.

La création d'entreprise dans le secteur du commerce, transport, hébergement et restauration diminue pour la deuxième année consécutive (- 10,8 %). Une fois de plus, le statut de micro-entrepreneur est pointé du doigt : en 2012, plus de la moitié des créateurs d'entreprises de ce secteur choisissait ce statut, aujourd'hui moins d'un quart.

Les autres secteurs sont aussi en repli : les services aux entreprises (- 0,5 %) pour la quatrième année consécutive et les services à la personne (- 4,2 %) pour la deuxième année consécutive. Les services aux particuliers rencontrent également des difficultés en Guadeloupe où les créations sont en baisse depuis cinq ans.

A contrario, depuis deux ans, les défaillances d'entreprises sont en diminution. En 2016, seules 66 entreprises font l'objet de liquidation, contre 71 en 2015 et 80 en 2014. Les défaillances ne recouvrent pas l'ensemble des cessations d'activité des entreprises. Pour faire l'objet d'une procédure judiciaire, l'entreprise doit avoir des actifs comme des moyens de production ou des salariés.

1 Chiffres clés de la création d'entreprises

(en nombre et en %)

	Entreprises			Ensemble
	Sociétés	individuelles hors micro-entrepreneurs	Régime de micro-entrepreneur	
	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	Évolution 2016/2015	
Guyane	2,5	0,9	-26,5	Créations en 2016 (nombre) 1 505
France métropolitaine	9,8	10,3	-0,1	Évolution 2016/2015 (%) 5,6

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

2 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 en Guyane

(en nombre et en %)

	Évolution 2016/2015				Ensemble		
	Industrie	Construction	Commerces, Transports, Hébergement et Restauration	Services aux entreprises	Services aux particuliers	Créations en 2016 (nombre)	Évolution 2016/2015 (%)
Créations de sociétés							
Guyane	12,1	-7,5	-0,6	7,8	10,8	606	2,5
France métropolitaine	5,1	7,8	9,9	10,7	11,1	182 366	9,8
Créations d'entreprises individuelles, hors micro-entrepreneurs							
Guyane	-25,8	0,0	17,9	3,9	-11,9	555	0,9
France métropolitaine	14,8	3,7	13,4	19,9	2,8	136 022	10,3
Demandes de création d'entreprises sous régime micro-entrepreneur							
Guyane	-57,1	-78,6	-43,9	-13,5	-2,0	344	-26,5
France métropolitaine	-9,7	-22,2	-22,2	2,5	1,0	219 950	-0,1

Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

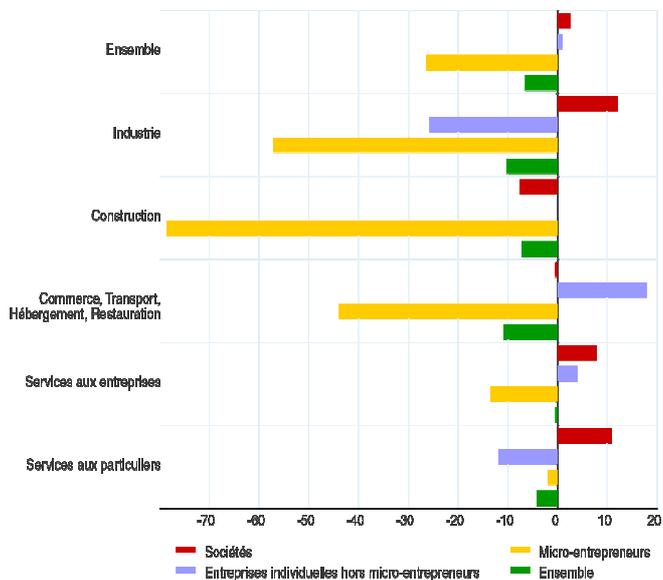
3 Défaillances d'entreprises (en nombre et en %)

	Défaillances 2016	Évolution 2016/2015
Guyane	66	-12,0
France métropolitaine	56 675	-8,1

Note : données brutes, en date de jugement.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 14/3/17).

4 Évolution annuelle du nombre de créations d'entreprises entre 2015 et 2016 dans la région Guyane (en %)

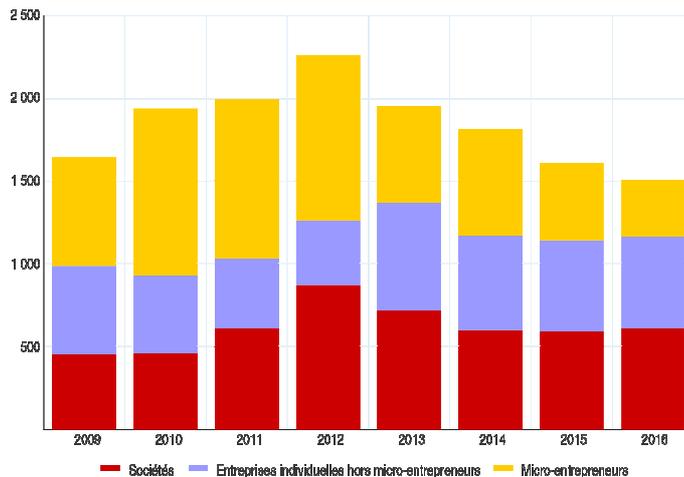


Note : données brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

5 Créations d'entreprises dans la région Guyane (en %)

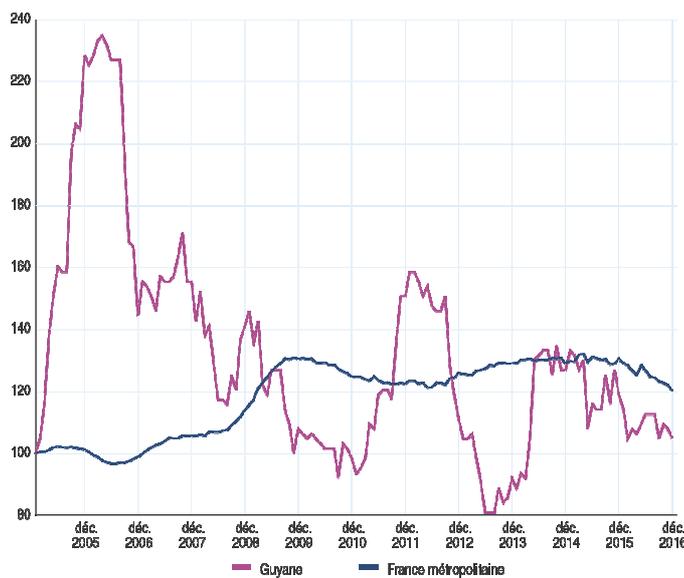


Note : nombre de créations brutes.

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

6 Évolution des défaillances d'entreprises en Guyane (en %)



Note : données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.

Source : Banque de France, Fiben (extraction du 9/2/15).

Agriculture

Hausse des surfaces cultivées en manioc

La production de manioc sur le territoire guyanais est presque exclusivement assurée par une agriculture vivrière et traditionnelle localisée sur les couloirs fluviaux et dans l'Ouest Guyanais. Entre 2012 et 2016, le prix du couac a augmenté de 17 % de même que les surfaces cultivées.

Jean-Christophe Lambert, DAAF

Le manioc et ses dérivés, sous forme de semoule (couac) et de galettes (...), constituent un des aliments traditionnels de base des cultures bushinengues, amérindiennes et créoles en Guyane. Sur les 6 500 exploitations agricoles de Guyane représentant une superficie agricole utilisée (SAU) de 30 000 hectares, trois exploitations sur quatre cultivent du manioc. Le territoire de la Communauté des Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) regroupe 90 % de ces exploitations. Le manioc y est cultivé sur une superficie de plus de 4 500 hectares, soit 80 % de la SAU de cette zone. Les exploitations sont majoritairement de petite taille : en moyenne 0,9 ha sur la CCOG et 0,6 ha sur le reste du territoire. La culture sur abattis du manioc représente presque la seule forme de l'agriculture des communes de l'intérieur et une part très importante de celle de la CCOG.

La filière Manioc, en pleine mutation, se caractérise aujourd'hui par une très faible structuration, une irrégularité de production et un manque de données sur les coûts de production et les volumes commercialisés. Malgré l'appellation courante d'agriculture « vivrière », 60 % des exploitations vendent plus de 75 % de leur production. La part d'autoconsommation est donc modérée et a tendance à s'affaiblir. La plupart des producteurs (90 %) transforment eux-mêmes le manioc et vendent ainsi un produit transformé majoritairement en vente directe (60 %).

Une filière manioc émergente

Malgré une structuration de cette filière encore faible, certaines statistiques témoignent d'un début d'organisation structurée. En effet, une forte disparité se fait jour entre 60 % des producteurs qui transforment moins d'une tonne de couac et 15 % qui produisent à eux seuls 65 % de la quantité totale. Ces derniers producteurs sont à la tête d'exploitations de plus de trois hectares et commercialisent la quasi-totalité de leur production. Une cinquantaine d'exploitations est ainsi rentrée dans le circuit économique, aussi bien en termes de vente que d'accès aux subventions agricoles.

L'augmentation du prix de vente du couac a certainement dynamisé la production commerciale. Depuis 2012, la hausse du prix du couac a été de + 17 % en quatre ans passant ainsi de 3,5 € le kilo en 2012 à 5 € en 2016. La SAU cultivée de manioc a parallèlement augmenté de + 17 % sur la même période. Par ailleurs, on constate que l'intensification de la culture du manioc suit, sur la zone Maroni, le développement d'équipements structurants (routes...).

La culture du manioc, une tradition familiale

La culture du manioc est fortement liée à l'organisation sociale des populations du fleuve. Les femmes occupent souvent un

rôle clé dans cette production : deux tiers des chefs d'exploitations de la CCOG sont ainsi des agricultrices.

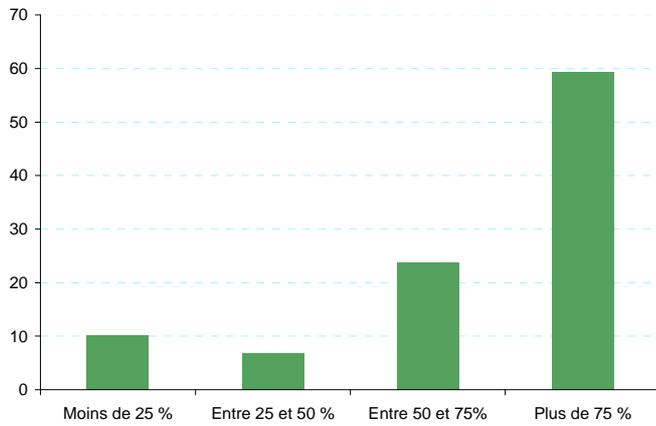
La production de manioc comprend une phase culturale de 14 à 18 mois (défrichage, brûlis, sarclage, plantation), puis la récolte et la transformation du tubercule en semoule de couac ou galettes. Les producteurs (90 %) sont dotés du petit équipement de base pour la culture et la transformation, mais ne possèdent que rarement du gros matériel d'exploitation.

Les producteurs eux-mêmes constituent la première force de travail : 92 % consacrent plus d'un mi-temps d'activité à l'abattis. Ils sont aidés par la main d'œuvre familiale. Les partenariats avec les Maisons Familiales Rurales (MFR) renforcent l'embauche locale avec l'apprentissage de jeunes issus des communes de l'Ouest

Avec une prévision de croissance démographique annuelle de 2,4 % jusqu'en 2040, la demande pour ce produit alimentaire a toutes les chances d'augmenter progressivement. La filière du manioc présente ainsi une perspective réelle de développement. Celui-ci doit toutefois être accompagné par des mesures de professionnalisation de la production, de créations d'organisations de producteurs, de créations de structures de stockage et de recherches de diversification. ■

1 Près de 60 % des producteurs vendent au moins 75 % de leur production

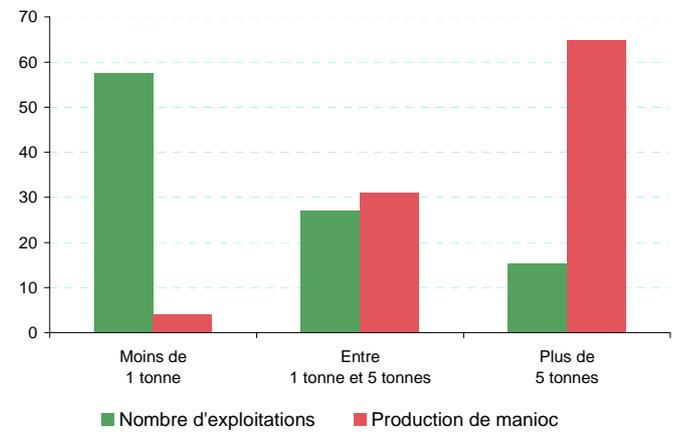
Commercialisation du couac par exploitation (en %)



Source : DAAF.

2 15 % des exploitations concentrent 65 % de la production

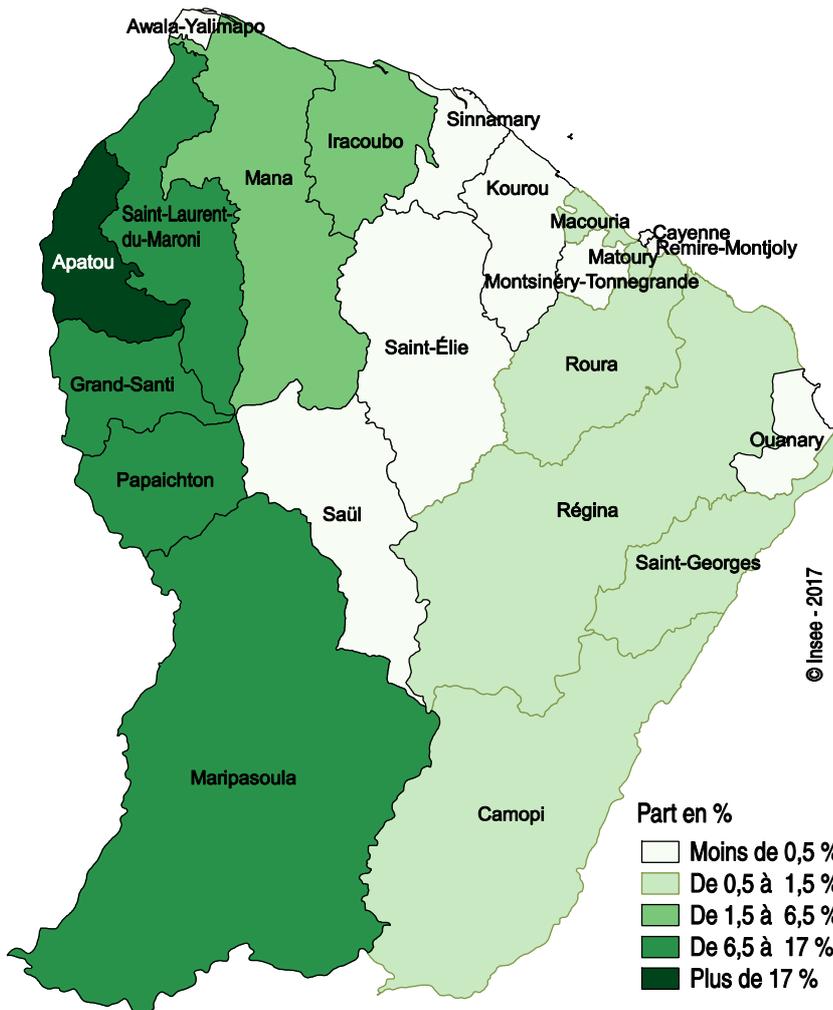
Répartition de la production du couac (en %)



Source : DAAF.

3 Le manioc occupe une part importante des surfaces agricoles dans l'Ouest guyanais

Part des tubercules dans la S.A.V. en 2010 (en %)



Source : DAAF – Agreste – Recensement agricole 2010.

Spatial en Guyane en 2016

Densité de l'activité opérationnelle et construction de l'avenir

En Guyane, l'année 2016 pour la filière spatiale et le Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) a été conforme aux prévisions, avec onze lancements réussis et la poursuite des travaux du chantier du futur lanceur Ariane 6. Cette activité dont le dynamisme ne s'est pas démenti ces dernières années reste stimulante pour le développement économique et social de la Guyane et pour son rayonnement à l'extérieur.

Valérie Éloi, Insee

En 2016, l'activité opérationnelle de la base spatiale a permis d'effectuer onze lancements réussis, grâce à une gamme de trois lanceurs : 7 Ariane 5, 2 Soyouz, 2 Vega. Ces lancements ont permis la mise en orbite de 27 satellites, pour une masse totale de 61,4 tonnes, dont deux records de plus de 10,7 tonnes par lancement. La société Arianespace a également conclu treize nouveaux contrats en 2016 pour un montant de 1,1 milliard d'euros, portant son carnet de commandes à 5,2 milliards d'euros, soit l'équivalent de 55 lancements pour les prochaines années.

Le CNES investit sur l'ensemble de lancement Ariane 6

Le coût global de développement des infrastructures du nouvel ensemble de lancement (ELA 4) destiné au futur lanceur Ariane 6 est évalué à 600 millions d'euros, dont 94 M€ de contrats locaux (environ 15%). Le contrat a été signé entre l'Agence Spatiale Européenne (ESA) et le CNES en août 2015. La durée du chantier est estimée à quatre ans, de mi 2015 à mi 2019.

L'année 2016 a vu la concrétisation des terrassements et le démarrage des travaux d'infrastructure. Les terrassements généraux de l'ELA 4 réalisés par un groupement d'industriels dirigé par Eiffage Génie Civil et Eiffage Route, ont été réceptionnés fin mai 2016, avec un mois d'avance sur le planning.

En 2016, le chantier comptait environ 150 salariés répartis dans treize entreprises sous-traitantes, dont 18 jeunes en insertion au travers d'une convention entre le CNES et le GIECQ BTP (Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification dans le Bâtiment et les Travaux Publics). Ce dispositif d'insertion a permis l'intégration de jeunes guyanais à concurrence de 17 % des heures travaillées, sur des métiers de chauffeurs, de conducteurs d'engin, d'assistants topographe et de laborantins.

Lancé en février 2016, l'appel d'offres européen pour la réalisation des infrastructures de l'ELA 4 a été attribué au groupement ECLAIR 6 piloté par Eiffage Génie Civil. Le

8 juillet 2016, le CNES et Eiffage ont signé un contrat d'un montant total de 200 millions d'euros pour la réalisation de tous les ouvrages de l'ELA 4.

Les travaux de génie civil ont débuté le 1er août 2016 par le creusement du carneau et la mise en place des bureaux de chantier.

Plusieurs entreprises locales ont été et seront encore fortement impliquées dans l'activité de ce chantier, dans le cadre de contrats de sous-traitance, de fourniture de prestations et de matériels.

La filière spatiale, pourvoyeuse d'emplois en Guyane

Le CNES et la filière spatiale exercent un rôle moteur sur l'ensemble de l'économie guyanaise, l'activité du Centre Spatial Guyanais (CSG) contribuant au développement et à l'emploi du territoire avec environ 1 700 salariés dans les entreprises de la base spatiale, emplois permanents et qualifiés. La part d'ingénieurs et de cadres est de 30 %. Trois emplois sur quatre sont des contrats de personnels recrutés localement.

Les 1 700 salariés des entreprises de la base spatiale assurent l'exploitation et le maintien en condition opérationnelle de la base. D'autres salariés sont employés ponctuellement sur les chantiers de développement et de renouvellement des installations. Au total, 39 sociétés et organismes français et européens constituent les différents employeurs de la base et le CNES, le premier d'entre eux, compte 282 salariés, ce qui représente un peu moins de 20 % de l'effectif total permanent de la base.

Un partenaire du développement

Près de 6 % du budget du CSG, soit environ 11 M€ par an, sont consacrés à des activités de soutien au développement économique et social de la Guyane et aux activités hors base. Le CNES contribue au contrat de projets Etat-Région et aux programmes opérationnels de l'Union européenne pour 27,8 M€ sur la période 2014-2020. Il contribue au titre de la contrepartie nationale

des programmes européens en partenariat avec la Collectivité Territoriale de Guyane et l'Etat.

Le CNES est également partenaire des communes de Guyane : un budget de 12 M€ sur 2014-2020 permet le soutien concerté d'actions de proximité en matière de développement économique, culturel, sportif et de cohésion sociale dans les zones rurales et urbaines.

Dans le domaine de l'éducation, le CNES assure les visites scolaires du CSG à tous les enfants guyanais et le soutien pédagogique aux enseignants par convention avec le rectorat. Il attribue également neuf bourses d'enseignement supérieur par an. Quatre bourses d'enseignement supérieur auprès de l'Université de Guyane sont également en cours. Il participe aussi à la formation continue des jeunes, via le GIP FCIP (Formation et Certification pour l'Insertion Professionnelle). Le CSG accueille une quarantaine de stagiaires et 4 apprentis par an.

Dans le domaine de la santé, le CNES participe aux investissements et au fonctionnement du Centre Médico-Chirurgical de Kourou.

Le CNES soutient aussi le développement du tourisme en Guyane à travers un partenariat important avec le Comité Tourisme de Guyane mais aussi comme acteur de gestion et de conservation du patrimoine, en tant que propriétaire des Iles du Salut et d'un hôtel.

Enfin, via des conventions avec l'Office National des Forêts (ONF) et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), le CNES assure le maintien et la gestion du biotope exceptionnel du CSG.



1 Chiffres clés

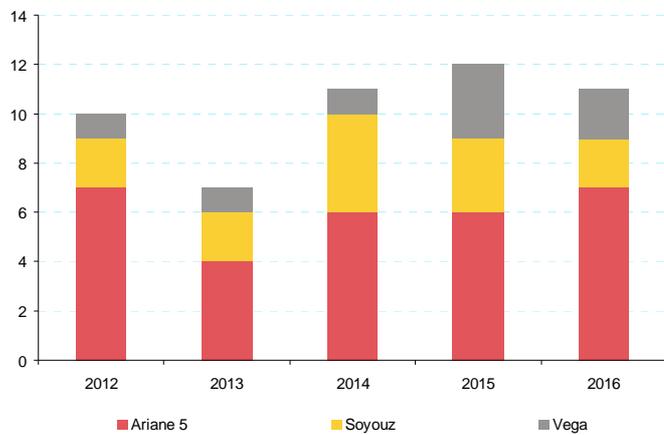
Lancements effectués en 2016

Vol	Date	Lanceur	Satellites
VA228	27-janv	ARIANE 5 ECA	SGDC et KoreaSat-7
VA229	9-mars	ARIANE 5 ECA	EUTELSAT 65 West A
VS14	25-avr	SOYOUZ	Sentinel-1B
VS13	24-mai	SOYOUZ	Galileo FOC-M5 (2 satellites sous coiffe)
VA230	18-juin	ARIANE 5 ECA	EchoStar XVIII et BRIsat
VA232	24-août	ARIANE 5 ECA	INTELSAT 33E et INTELSAT 36
VV07	15-sept	VEGA	PerúSAT-1 et SkySats-4 to -7
VA231	5-oct	ARIANE 5 ECA	Sky Muster TM II et GSAT-18
VA233	17-nov	ARIANE 5 ECA	Galileo FOC M6 (4 satellites sous coiffe)
VV08	5-déc	VEGA	GÖKTÜRK-1
VA234	21-déc	ARIANE 5 ECA	StarOne D1 et JCSAT-15

Source : CNES/CSG.

2 En 2016, le nombre de lancements d'Ariane 5 est au plus haut depuis 2012

Évolution du nombre de lancements entre 2012 et 2016



Source : CNES/CSG.

3 Le CNES partenaire du développement

Contributions CNES des trois premières années de la Programmation 2014-2020

Programmation globale 2014-2020 (en euro)	2014	2015	2016
Programmes Opérationnels y compris Contrat de Projets Etat/ Région (CPER)	2 638 243	2 638 243	2 638 243
Hors Programmes Opérationnels	1 130 676	1 130 676	1 130 676
Conventions Communes	1 737 639	1 737 639	1 737 639
Total Général Guyane	5 506 558	5 506 558	5 506 558

Source : CNES/CSG.

Vue générale du chantier - Novembre 2016



Crédit photos : 2016/ ESA-CNES-Arianespace

Vue du carneau (déflecteurs de jet) - Décembre 2016



Crédit photos : 2016/ ESA-CNES-Arianespace

Construction

Le secteur social amortit la baisse des autorisations de logements en 2016

Après trois années de stabilité, le nombre de logements autorisés est en baisse en 2016. Le secteur public résiste mieux que le secteur privé et le nombre de logements sociaux se maintient à un niveau élevé. La part de l'Ouest guyanais dans les autorisations augmente fortement avec 44 % des logements autorisés. La commande publique retrouve de la vigueur et les démarrages de chantier atteignent un volume important en 2016, notamment à partir du second semestre.

Leila Hamidi, Deal

En 2016, 1 900 logements ont fait l'objet d'un permis de construire. Ce nombre est en baisse de 13 % par rapport à 2015. Cette évolution est inverse de celle observée au niveau national où les autorisations de logements augmentent. Le nombre de logements autorisés repasse, pour la première fois depuis huit ans, sous la barre des 2 000 logements.

La part du logement social est au plus haut depuis 2009

La baisse du nombre de logements autorisés ne concerne pas le logement social, qui se maintient à un niveau assez élevé. En 2016, plus de la moitié des logements autorisés sont des logements sociaux (42 % en 2015). La part des logements sociaux dans les autorisations de logements est à son plus haut depuis 2009. Le nombre de permis de construire de logements sociaux est notamment porté par les programmes de la ZAC Saint-Maurice. Les autorisations de 2016 vont se traduire dans l'activité à partir du second semestre 2017. L'instruction du permis est une des étapes initiales d'un projet de construction de logements sociaux.

Une fois les logements autorisés, les bailleurs doivent lancer les appels d'offres et les entreprises commencer les travaux. Si le secteur social se porte bien, le secteur privé semble plus en difficulté. Les promoteurs sont moins présents sur le marché et avec des programmes de plus petite taille. En 2016, l'essentiel de l'activité de promotion a concerné la commune de Rémire-Montjoly.

Les autorisations sont en forte hausse à Saint-Laurent-du-Maroni

La diminution des autorisations est particulièrement forte dans la Communauté d'Agglomération Centre Littoral (CACL). Cette zone a longtemps concentré au moins 75 % des logements autorisés, ce qui n'est plus le cas en 2016. La Communauté de

Communes de l'Ouest Guyanais (CCOG) prend en partie le relais.

Le nombre de logements autorisés y est en hausse sensible et atteint son record historique. Plusieurs permis de construire importants de logements sociaux ont été autorisés, notamment dans la ZAC Saint-Maurice. Ces opérations permettent à la CCOG de rivaliser, pour la première fois, avec la CACL : l'Ouest concentre 44 % des logements autorisés, contre 52 % dans le centre littoral.

Enfin, dans la Communauté de Communes des Savanes (CCS), le léger rebond de 2015 ne s'est pas confirmé et le nombre de logements autorisés retrouve le niveau observé entre 2010 et 2014, autour d'une cinquantaine.

Les autorisations de locaux en baisse malgré le chantier Ariane 6

En 2016, la surface autorisée de locaux connaît une baisse significative (-88 %) par rapport à 2015. Cette diminution est surtout due à la forte chute des autorisations de locaux agricoles et des hébergements hôteliers. Après trois années de développement soutenu, lié à l'apparition de projets de fermes photovoltaïques (notamment dans l'Est guyanais), 2016 marque le retour à néant des autorisations des locaux agricoles.

La diminution des surfaces d'hébergements hôteliers demeure sans impact puisque que ces types de locaux ne pèsent pas pour beaucoup (8 % en 2015 contre 1 % en 2016), contrairement aux locaux agricoles qui comptaient pour près d'un tiers des surfaces autorisées depuis 2013 (contre 0,4 % en 2016).

Entre 2015 et 2016, les surfaces autorisées de locaux industriels (+15 %) et d'entrepôts (+50 %), repartent à la hausse. La hausse de ces derniers permet justement de compenser la baisse de surfaces autorisées observée sur les locaux de service public. Boosté par le

chantier relatif à Ariane 6 et le développement du parc d'activités économiques de Dégrad-des-Cannes, le poids des surfaces autorisées de locaux de type industriel double en un an (19 % en 2016).

La commande publique est en forte hausse en 2016

Après trois années médiocres, la commande publique auprès du secteur du BTP retrouve un niveau élevé. Le montant total des démarrages de chantiers, concentrés sur le second semestre de l'année, s'élève à plus de 450 millions d'euros. Il augmente de plus de 70 % par rapport à 2015. Non seulement ces chantiers fournissent de l'activité en 2016 mais ils vont se prolonger en 2017 et pour certains en 2018.

Les deux principaux chantiers de l'année 2016 sont les travaux d'aménagement liés au programme Ariane 6 et la construction du nouvel hôpital de l'Ouest guyanais à Saint-Laurent-du-Maroni. De nombreux chantiers de logements sociaux ont démarré, notamment à Macouria, à Matoury et à Cayenne. Les permis de construire dataient de 2015, voire de 2014 ou même 2013. Pour ce type de construction, la procédure d'autorisation est faite assez tôt, au moment du montage du dossier de financement des logements.

Le volume financier des appels d'offres est aussi en forte augmentation en 2016 (+34 %). Les principaux appels d'offres de 2016 sont liés aux logements sociaux, que ce soit des aménagements ou des constructions de nouveaux logements. D'autres projets importants ont fait l'objet d'une consultation, comme le lycée Melkior-Garré ou des aménagements du grand port maritime. Du fait de l'augmentation des appels d'offre en 2016, le rebond des démarrages de chantiers observé en 2016, devrait se confirmer en 2017. ■

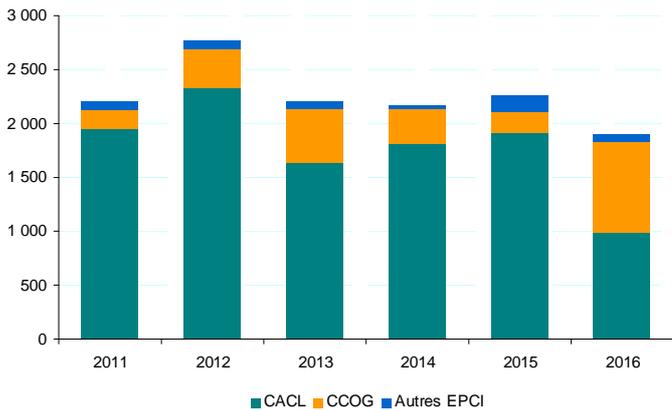
1 Chiffres clés du logement

	2016	Évolution 2016/2015 (%)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (%)
logements autorisés	1 900	-12,8	-11,6
Logements commencés	2 200	73,3	-11,4

Source : Soes, Sitadel2, estimations au 30 mars 2017.

2 Les autorisations sont en forte hausse à Saint-Laurent-du-Maroni

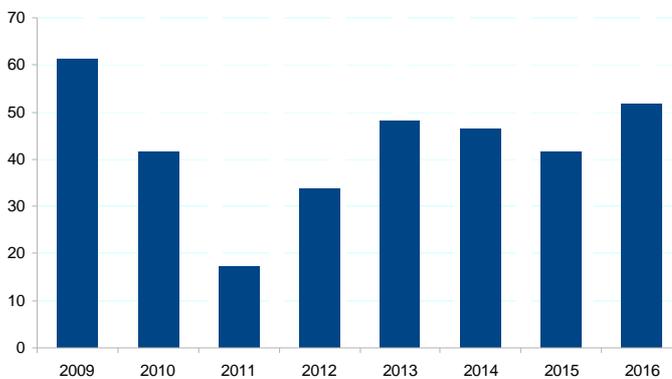
Nombre de logements autorisés en Guyane par EPCI



Source : Sitadel.

3 La part des logements sociaux dans les logements autorisés est au plus haut depuis 2009

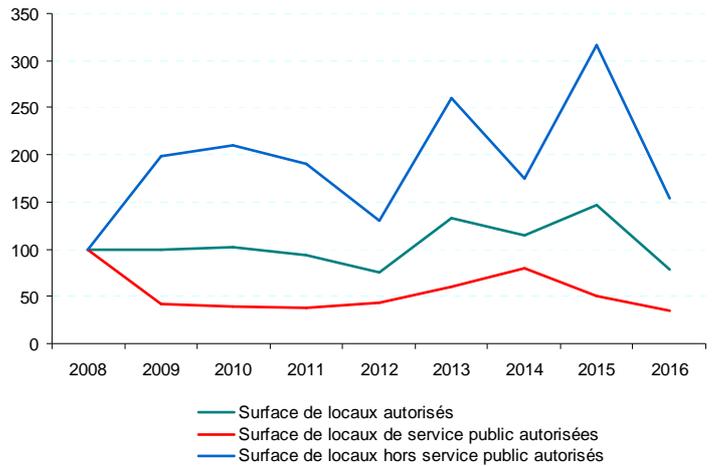
Part des logements sociaux dans les logements autorisés (en %)



Source : Sitadel.

4 Les surfaces de locaux autorisés sont en baisse en 2016

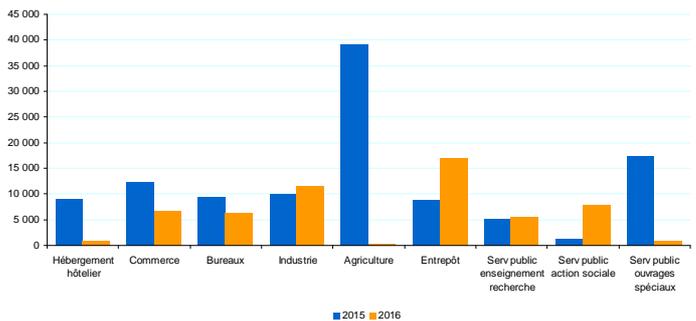
Évolution des surfaces autorisées, base 100 en 2008



Source : Sitadel.-

5 Forte baisse des autorisations de locaux agricoles

Surfaces autorisées des principaux types de locaux en 2015 et 2016 (m²)



Source : Sitadel.

6 La commande publique rebondit fortement en 2016

Commande publique en Guyane (en M€)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Démarrages de chantier	437	417	282	301	267	464
Appels d'offres	482	330	334	340	314	421

Source : Cerc Guyane, observatoire de la commande publique.

Transport maritime

Un trafic global qui renoue peu à peu avec la croissance

Après deux baisses consécutives en 2014 et 2015, le trafic global du Grand Port Maritime de Guyane est orienté à la hausse en 2016. Le trafic import/export atteint 805 100 tonnes brutes, soit une augmentation de 9,3 % par rapport à l'année précédente. Le volume des importations en 2016 est de 723 985 tonnes soit près de 90 % du total.

Rémy Louis BUDOC, Sandy BOUCHENAF, GPM-Guyane

En 2016, toutes les catégories de frets sont en augmentation, sauf les vracs solides (gypse, clinker) qui régressent de 6,5 %. Malgré la crise qui touche le secteur de la construction depuis plusieurs années, les importations de matériaux de construction manufacturés (25 381 tonnes), ainsi que les plâtres, chaux et autres (89 865 tonnes), restent dynamiques avec un tonnage global d'importation de 115 246 tonnes en 2016.

L'importation de biens liés à la construction est en croissance significative entre 2015 et 2016 (environ 8 %). La reprise observée dans la construction au second semestre 2016 se fait immédiatement ressentir dans l'activité portuaire.

Un trafic global en augmentation

Le tonnage le plus élevé concerne les marchandises diverses. Cette catégorie regroupe le fret conteneurisé, le fret spatial

et le fret des armées. Avec un tonnage global de 467 737 tonnes, le trafic de marchandises diverses augmente de 11,9 % par rapport à 2015.

En 2016, le GPM reçoit 56 953 conteneurs Équivalents Vingt Pieds (EVP), vides et pleins compris, soit 5,72 % de plus que l'année précédente. Parmi ceux-ci, 32 997 EVP sont pleins, soit 57,9 % des conteneurs.

Avec 258 412 tonnes, les vracs liquides (hydrocarbures, méthanol) augmentent de 8,9 % par rapport à l'année précédente.

Les arrivées d'unités roulantes sont également en augmentation (+ 25,7 %) avec un tonnage global de 10 752 tonnes. Cette forte importation semble correspondre à une période de renouvellement d'équipement des ménages (cyclique environ tous les sept ans). L'importation de véhicules augmente de 26,1 %, passant de 4 898 en 2015 à 6 177 en 2016.

Une saisonnalité du trafic liée au rythme d'accostage

Le trafic reste très saisonnier entre janvier et juin : il augmente fortement ou baisse un mois sur deux, et correspond au rythme d'accostage de navires minéraliers. Ce trafic se stabilise de juillet à décembre.

Sur l'ensemble de l'année 2016, on constate une augmentation significative en mars (82 717 tonnes) due à une importation importante de vracs solides. La légère baisse du trafic en juin (47 815 tonnes) est due à l'absence de navire minéralier et à une baisse des importations dans les autres catégories de fret : vracs liquides, marchandises diverses et unités roulantes.

Avertissement

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le Grand Port Maritime (GPM) de Guyane s'aligne sur les critères du Ministère de l'environnement, de l'Énergie et de la Mer en publiant ses statistiques en poids brut. Le poids brut regroupe le poids des marchandises ainsi que la tare des conteneurs.

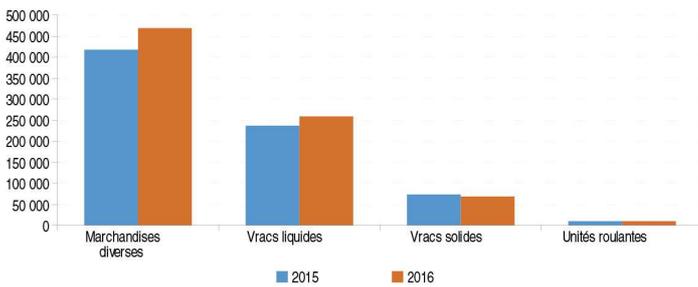
1 Chiffres clés

	2015	2016	Taux de variation (%)
Nombre de véhicules	4 898	6 177	26,1
Nombre d'EVP*	53 870	56 953	5,7
Nombre de navires	210	211	0
Nombre de passagers	0	81	100

* EVP : Equivalent Ving Pieds.
Source : GPM-Guyane.

2 Un trafic en augmentation sauf pour les vracs solides

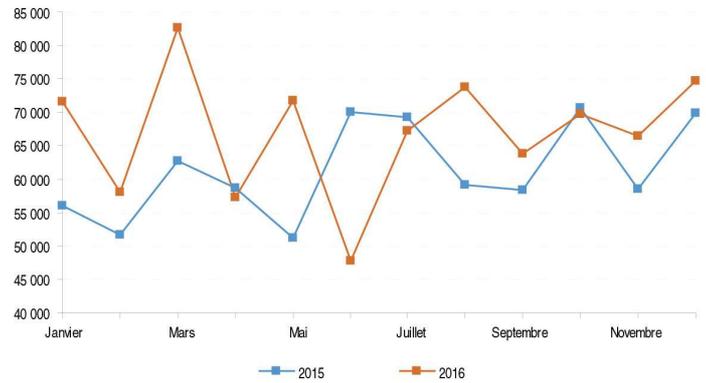
Catégorie de fret (en tonnes)



Source : GPM-Guyane.

3 Un trafic saisonnier

Trafic total par mois (en tonnes)



Source : GPM-Guyane.

Transport aérien

Un trafic aéroportuaire dynamique

En 2016, le trafic de passagers de l'aéroport Cayenne-Félix Éboué augmente de 11 % par rapport à 2015. L'année 2015 s'était déjà montrée dynamique avec une augmentation de 3,8 % du nombre de passagers. Cette croissance est en grande partie due aux vols internationaux qui proposent de nouvelles destinations et des rotations plus fréquentes.

Jocelyne Marcel, CCI aéroport Guyane

En 2016, le trafic de passagers de l'aéroport Félix Éboué s'établit à 516 422 passagers, soit 11 % de plus qu'en 2015. Cinq compagnies aériennes assurent le transport des voyageurs. Les compagnies Air France et Air Caraïbes se partagent le marché France Hexagonale. Les Antilles françaises sont également desservies par ces deux compagnies, ainsi que la compagnie Air Guyane. Air France assure en outre une liaison vers Port-au-Prince et Miami. Les compagnies Azul et Surinam Airways garantissent les destinations régionales vers le Brésil et le Suriname. Les lignes intérieures reviennent à Air Guyane.

Les échanges vers l'hexagone dynamisent l'activité

Plusieurs raisons expliquent la hausse du trafic passager. Pour la destination parisienne, qui représente 60 % du trafic total, la mise en place d'aéronefs ayant une plus grande capacité en termes de passagers, l'augmentation des rotations et des prix attractifs ont eu pour conséquence une augmentation du nombre de passagers (+ 295 201 en 2016). Deux compagnies, Air France et Air Caraïbes se partagent le marché à hauteur de 61 % et 39 %. Le

trafic passagers à destination des Antilles françaises (Guadeloupe et Martinique) reste stable.

Les lignes régionales américaines en fort développement

Le trafic sur les lignes internationales a doublé entre 2015 et 2016, pour atteindre presque 42 000 passagers en 2016.

L'arrivée de la compagnie Azul en août 2015 a permis un développement de la destination Belém avec un total de 26 726 passagers en 2016, soit une augmentation de 92 % par rapport à 2015. De plus, la reprise de la ligne Cayenne-Fortaleza depuis août 2016, autrefois desservie par la compagnie Transportos Aereos Fortaleza (TAF), est une nouveauté. Durant les cinq premiers mois de sa mise en place, 3 256 passagers ont choisi cette destination. Malgré l'arrivée de la compagnie Azul, la compagnie Surinam Airways qui dessert Belém et Paramaribo a connu une augmentation du trafic de passagers de 13 %, due essentiellement à la destination Belém (+ 22 %).

La reprise par Air France des vols à destinations de Miami et Port-au-Prince au

départ de l'aéroport de Cayenne-Félix Éboué, s'est faite sans changement de numéro de vol lors de l'escale à Fort-de-France et Pointe-à-Pitre.

Un trafic intérieur stable

Air Guyane assure la desserte des communes de l'intérieur de la Guyane : Saint-Laurent-du-Maroni, Grand-Santi, Saül et Maripasoula. Le trafic de passagers augmente légèrement (+ 1,5 %) et s'établit à 44 500 passagers en 2016. Les trois-quarts des passagers se rendent à Maripasoula. Le nombre de passagers augmente vers les deux destinations les plus prisées : Maripasoula (+ 2,8 %) et Saül (+ 2,6 %).

Concernant le fret transporté, les volumes restent modestes (4 480 tonnes) et stables par rapport à 2015.

Les mouvements d'aéronefs sont de 10 175 arrivées, soit une hausse de 7,5 %, essentiellement liée à l'arrivée de la compagnie Azul et à l'augmentation des rotations pour la destination Paris.

1 Chiffres clés

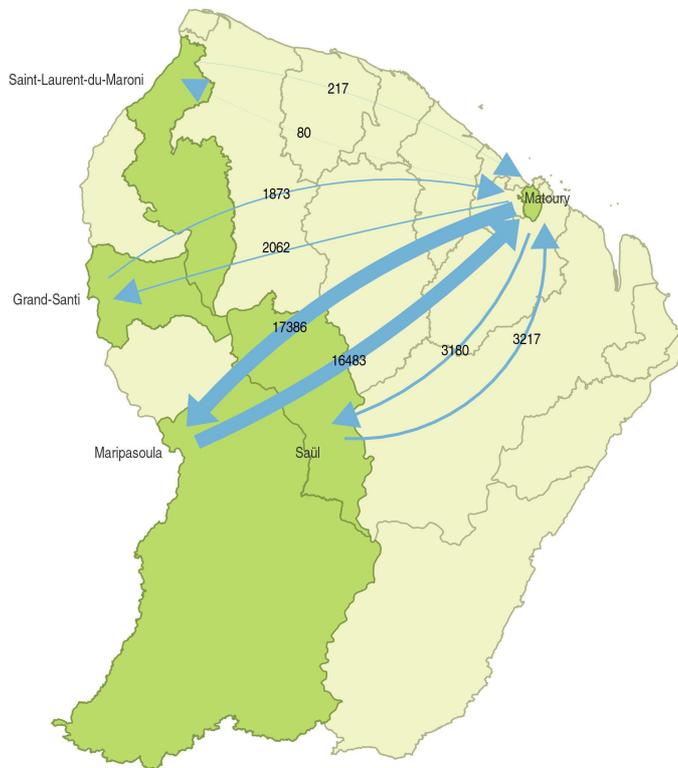
Évolution du trafic passagers (en nombre et en %)

	2015	2016	Évolution (en %)
France hexagonale	264 923	295 201	11,4
Martinique	64 912	66 136	1,9
Guadeloupe	50 447	48 572	-3,7
Lignes internationales	20 805	41 787	100,9
Lignes intérieures	43 570	44 498	2,1
Charters	682	277	-59,4
Transits	17 537	19 951	13,8
Ensemble	462 876	516 422	11,6

Source : Direction des services aéroportuaires – CCIG.

2 Légère hausse du trafic intérieur

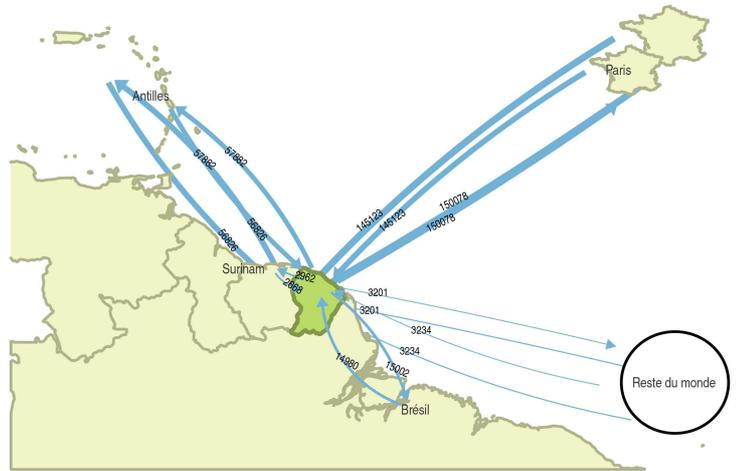
Flux intérieurs de passagers commerciaux en 2016 en Guyane



Source : CCIG.

3 Le trafic commercial augmente de 11 %

Flux aéroportuaires de passagers commerciaux en 2016 de et vers la Guyane



Source : CCIG.

Tourisme

Une fréquentation hôtelière en hausse

En 2016, la fréquentation hôtelière continue sa progression entamée en 2015 en Guyane. Les nombres d'arrivées et de nuitées augmentent en 2016, dans une moindre mesure que l'année précédente. La clientèle est essentiellement française, même si le nombre de clients étrangers est en forte hausse. En revanche, le taux d'occupation des hôtels et la durée moyenne de séjour sont en baisse.

Maud Tantin-Machecler

La fréquentation hôtelière continue sa progression avec plus de 358 000 nuitées en 2016, soit 1,2 % de plus qu'en 2015. Cette légère hausse fait suite au spectaculaire rebond de 10 % de nuitées supplémentaires enregistrées entre 2014 et 2015. Le nombre d'arrivées augmente également (+ 4,4 %), mais dans une moindre mesure comparée à l'évolution annuelle précédente (+ 20 %). Avec plus de 147 000 arrivées, la fréquentation est à un niveau élevé. Le nombre moyen d'arrivées était en effet de 123 000 entre 2011 et 2015.

Une hausse toujours portée par la clientèle française

La hausse de la fréquentation hôtelière est portée principalement par la clientèle française qui représente toujours 90 % de la clientèle totale et enregistre une augmentation de 4,1 % entre 2015 et 2016, après + 31 % entre 2014 et 2015. L'activité hôtelière est néanmoins confortée par la clientèle étrangère. Le nombre d'arrivées de clients étrangers est en hausse de 7,3 % entre 2015 et 2016, alors qu'il était en forte baisse de 33 % entre 2014 et 2015. La part des nuitées étrangères passe de 19,6 % en 2015 à 25,7 % en 2016.

La part d'arrivées de clients étrangers reste comprise entre 10 % et 12 % depuis 2012, hormis en 2014 où elle était à 17 %. Ces taux sont faibles et leurs variations sont fortement liées à l'activité spatiale. Lors des lançements, les propriétaires des satellites sont présents sur le territoire guyanais et séjournent à l'hôtel. De plus, au moment des lançements de satellites par

Soyouz, des opérateurs temporaires viennent en Guyane depuis la Russie et sont nombreux à séjourner à l'hôtel.

Le taux d'occupation poursuit sa chute

Le taux d'occupation des hôtels guyanais poursuit sa chute commencée en 2010. Il passe de 59,8 % en 2012 à 52,2 % en 2014, puis à 46,1 % en 2016. Cette baisse s'explique en partie par le développement de l'offre hôtelière en Guyane, avec notamment l'ouverture d'un hôtel de 60 chambres à Cayenne début 2016 et d'un nouvel hôtel à Kourou.

Le taux d'occupation fluctue tout au long de l'année et suit la cadence des tirs de fusées. La clientèle d'affaires, liée à l'activité spatiale, constitue une grande partie des clients de l'hôtellerie en Guyane.

La destination Guyane est soumise à une forte saisonnalité. Les mois les plus sollicités diffèrent selon les années. En 2016, ce sont les mois d'avril et de novembre qui affichent les plus forts taux d'occupation, alors qu'en 2015 il s'agissait des mois de mars et de septembre. Depuis 2013, le taux d'occupation mensuel des hôtels ne dépasse pas toujours les 50 %. En 2014, le taux a dépassé ce seuil seulement huit mois ; en 2015, seuls cinq mois l'ont dépassé et trois mois en 2016.

Baisse continue de la durée moyenne de séjour

Depuis 2011, la durée moyenne de séjour dans l'hôtellerie guyanaise diminue. De 3,1 jours en moyenne cette année-là, elle passe à 2,4 jours en 2016. Cette baisse est

surtout marquée par celle de la durée de séjour des touristes français qui ne séjournent plus que 2 jours en moyenne dans les hôtels (contre 2,2 jours en 2015 et 2,5 jours en 2014), alors que les étrangers prolongent leur séjour jusqu'à rester 6,3 jours en moyenne en 2016 (1,2 jour de plus qu'en 2015 et 2,5 jours de plus qu'en 2014). La durée du séjour à l'hôtel ne présage pas de la durée du séjour sur le territoire. L'offre d'hébergement se diversifie en Guyane comme partout dans le monde. Spécificité du tourisme guyanais, l'offre d'hébergement en carbet se développe, avec une grande diversité dans les prestations et les prix. Le site escapade carbet recense plus de 80 offres d'hébergement de ce type dans toute la Guyane. Phénomène mondial, les particuliers sont de plus en plus présents dans l'offre d'hébergement. Un site connu de mise en relation pour la location de courte durée référence plus de 300 propositions dans toute la Guyane. ■

Avertissement

Les données chiffrées sont parfois arrondies (selon les règles mathématiques). Le résultat arrondi d'une combinaison de données chiffrées (qui fait intervenir leurs valeurs réelles) peut se trouver légèrement différent de celui que donnerait la combinaison de leurs valeurs arrondies.

1 Légère augmentation des nuitées en Guyane

Les nuitées dans les hôtels de Guyane en 2016 (en millier et %)

	2016 (en millier)	Évolution 2016/2015 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2015/2010 (en %)*
Guyane	358	1,2	0,9
France hexagonale	200 089	-1,0	0,6

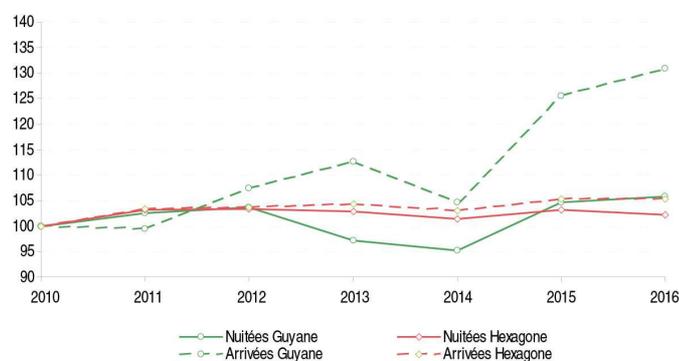
* : taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse..

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

2 Le nombre de visiteurs évolue davantage que celui des nuitées en Guyane

Évolution des nuitées et des arrivées en Guyane et dans l'Hexagone (en indice, base 100 en 2010)



Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Note : données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

3 90 % des clients viennent de l'Hexagone

Fréquentation des hôtels en 2016 (en millier et jour)

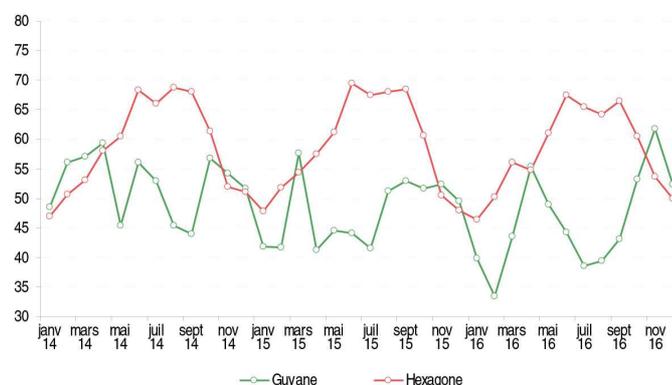
	2015	2016	Évolution 2016/2015 (%)
Arrivées (en millier)	140	147	4,4
Français	127	132	4,1
Étrangers	14	15	7,3
Part des arrivées étrangères	9,7	10,0	//
Nuitées (en millier)	354	358	1,2
Français	285	266	-6,5
Étrangers	69	92	32,9
Part des nuitées étrangères	19,6	25,7	//
Durée moyenne de séjour (en jour)	2,5	2,4	//
Français	2,2	2,0	//
Étrangers	5,1	6,3	//
Taux d'occupation (en %)	47,6	46,1	//

Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

4 Baisse continue du taux d'occupation en Guyane, quasi-stabilité dans l'Hexagone

Évolution du taux d'occupation des chambres dans l'hôtellerie guyanaise (en indice, base 100 en 2010)

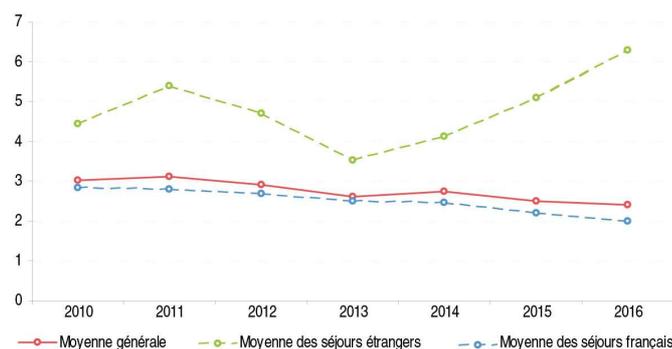


Note : données 2010, 2011, 2012 et 2013 réropolées suite au changement de classification début 2014.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

5 Des durées moyennes de séjour en légère baisse

Évolution des durées moyennes de séjour dans les hôtels de Guyane (en jour)



Champ : hôtels de Guyane et de l'Hexagone y compris la Corse.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

Commerce extérieur

Stabilité malgré la pression de la demande intérieure

Les échanges commerciaux sont stables en 2016, après une année 2015 en retrait : cette stabilité de l'activité du commerce extérieur guyanais relève pour l'essentiel d'un volume en très faible progression des importations à hauteur de moins de 1 %, dans un contexte de contraction de l'activité économique dans la zone Amérique latine et Caraïbe. La croissance des échanges mondiaux en 2016 est la plus faible depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes. Conjuguées à une forte pression à la hausse des besoins de la population, ces deux années 2016 et 2015 démontrent l'orientation vers les marchés intérieurs des entreprises de Guyane.

Jean-Baptiste Berry, Clémentine Garandeau, Insee

Stabilité des importations

La demande en produits importés en Guyane est stable en 2016 à + 0,8 %. L'orientation à la baisse des prix des produits pétroliers a diminué mécaniquement la facture des importations de ces produits. En retrait de 13 %, les importations de produits pétroliers raffinés s'élèvent à 133 millions d'euros, en provenance de Martinique notamment.

La demande des ménages en biens importés suit la tendance démographique moyenne de ces dernières années, avec une progression de plus de 2 % des importations de denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac, et un redressement des importations d'équipements manufacturés.

La demande des entreprises en produits importés est en retrait en 2016 : les biens d'équipements mécaniques, matériels électriques, électroniques et informatiques sont en recul de 3 % par rapport à 2015.

L'hexagone, avec plus de 47 % des marchandises, reste le principal fournisseur. Alors que les importations chinoises se maintiennent, celles en provenance des pays de l'Union européenne et des États-Unis progressent. Les importations des pays d'Amérique latine et Caraïbe sont en net retrait dans un contexte de contraction de leur activité économique.

Rebond des exportations

Hors activités spatiales, les exportations retrouvent leur niveau de 2014 à 193 millions (+ 19 % en évolution annuelle). En 2013, le niveau des exportations était de 296 millions d'euros ; ce niveau était exceptionnellement élevé du fait d'exportations vers Trinidad et Tobago de machines de forage, principalement.

L'hexagone, pour plus de 40 % des exportations, est le principal partenaire, les exportations vers celle-ci étant remarquablement stables depuis 2013 à plus de 80 millions d'euros.

Année médiocre pour le commerce mondial et activité économique régionale en contraction

En 2016, la poursuite de la baisse spectaculaire des importations dans plusieurs pays dits émergents et pays en développement qui connaissent des difficultés économiques pèse sur le commerce mondial. Ce dernier a néanmoins nettement accéléré au second semestre, éclaircissant une année médiocre. Sur l'ensemble de l'année, le volume du commerce mondial est moins dynamique qu'en 2015 : en moyenne annuelle, après avoir déjà fortement ralenti en 2015 (+ 2,4 %), la croissance des échanges mondiaux s'est établie à seulement + 1,5 % en 2016, soit la plus faible progression depuis 2009, du fait de l'atonie des importations américaines et émergentes. En 2016, avec une contraction de 1 %, le rythme de l'activité économique dans la zone Amérique latine et Caraïbe est le plus faible enregistré depuis les crises majeures des années 1983 et 2009.

Échanges de services et flux touristiques

Les chiffres publiés dans cet article portent sur les échanges de biens enregistrés par les douanes. Toutefois, ceci ne concerne qu'une partie des échanges : en effet, ne sont pas comptabilisés les échanges de services dont le spatial et les dépenses des touristes. Pour information, les dépenses des touristes et les échanges de services représentaient en 2010 respectivement 7 % et 78 % du total des exportations. Le spatial représente à lui seul 99 % des services exportés. Les échanges de services représentaient, cette même année, 16,7 % de l'ensemble des importations.

Les importations de biens de consommation et d'investissement

L'orientation choisie pour l'analyse du commerce extérieur est de considérer les importations comme composante de l'offre globale de l'économie de la collectivité territoriale, et leur recul comme n'augmentant pas mécaniquement l'activité économique.

Ainsi la convention comptable qui consiste à considérer les importations comme contribution négative à la croissance n'est pas l'approche privilégiée : les importations n'ont un effet négatif que lorsqu'elles se substituent à la production domestique.

L'accent est donc mis sur la composition en biens de consommation et d'investissement importés de la demande domestique.

L'espace Caraïbe

L'espace Caraïbe comprend toutes les îles de la Caraïbe, ainsi que les pays d'Amérique Centrale et du Sud qui possèdent une ouverture maritime sur la Caraïbe.

Les échanges avec Porto-Rico sont confondus avec ceux des États-Unis faute de données les isolant.

On y distingue un groupe de pays signataires de l'accord de libre échange de Cotonou (Afrique Caraïbes Pacifique, dits pays ACP de la Caraïbe) et ceux qui n'en font pas partie (« Pays non-ACP de la Caraïbe »), dans la mesure où ils ne bénéficient pas du même régime douanier dans leurs relations avec l'Union européenne et donc avec les départements français d'outre-mer.

1 Chiffres clés

Évolution des importations et exportations de la Guyane de 2011 à 2016 (en millions d'euros)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Importations	1 305	1422	1545	1443	1 235	1 244
Exportations	167	223	245	193	162	193
Solde des échanges de biens	-1 148	-1 199	-1 300	-1 251	-1 073	-1 051

Note : hors spatial.

Source : Douanes, calculs Insee.

2 Les échanges diminuent en 2016

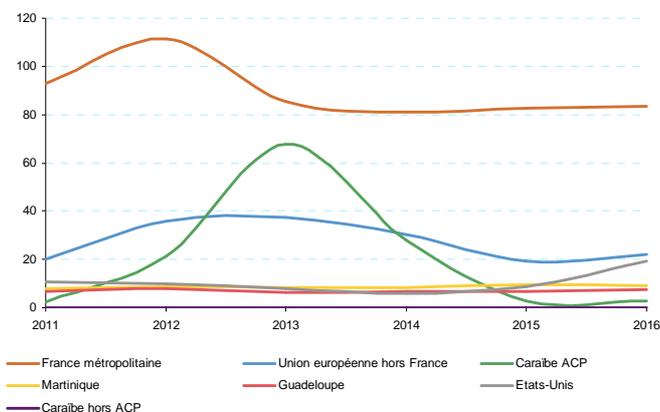
Montants et évolutions des importations et des exportations par activité (en % et en millions d'euros)

	Importations		Exportations	
	Valeur	Évolution en 2016	Valeur	Évolution en 2016
AZ - Agriculture, sylviculture et pêche	17,1	-3,5	0,6	-15,7
DE - Hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets	1,5	4,1	13,7	8,5
C1 - Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	225,1	2,3	14,0	3,8
C2 - Produits pétroliers raffinés et coke	132,9	-12,5	0,1	-50,0
C3 - Équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique	235,8	-3,2	27,2	76,5
C4 - Matériels de transport	158,7	9,8	64,0	37,4
dont industrie automobile	144,5	10,7	61,6	39,6
C5 - Autres produits industriels	462,7	4,4	73,2	2,6
dont pharmacie	65,7	5,0	0,1	-30,8
Autres	10,5	-13,6	0,2	-46,3
Total	1 244,2	0,8	192,9	19,4

Source : Douanes, calculs Insee.

3 La Guyane exporte surtout vers l'hexagone hors spatial

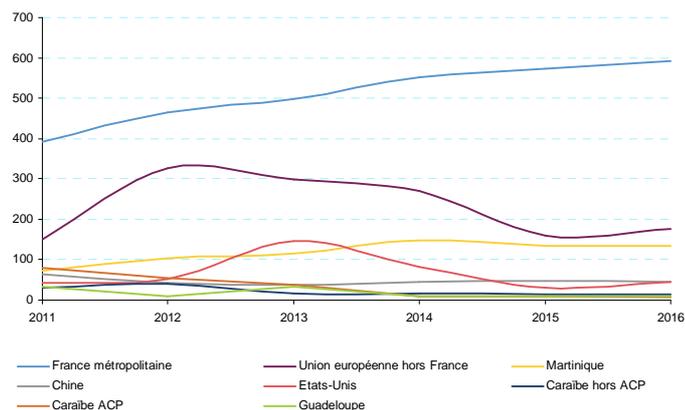
Répartition des exportations selon leur destination de 2011 à 2016 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

4 La dépendance hexagonale à l'importation se confirme

Répartition des importations selon leur destination de 2011 à 2016 (en millions d'euros)



Source : Douanes, calculs Insee.

Synthèse régionale Guadeloupe

Une croissance lente, mais qui se consolide

L'activité de la Guadeloupe a été bien orientée en 2016. L'emploi reste assez peu dynamique, le chômage à un niveau structurellement très élevé, mais le nombre de chômeurs de longue durée baisse. La consommation des ménages, le financement de l'économie et la création de sociétés sont bien orientés. Les flux de marchandises et de voyageurs sont en progression, de même que les nuitées touristiques. Seules zones d'ombre : l'agriculture qui a connu une année mitigée et la construction avec des ventes de ciment au plus bas.

Jean-Eric Place, Insee

En 2016, la situation économique de la Guadeloupe continue sur une trajectoire d'amélioration. Le contexte extérieur fait apparaître un niveau d'activité en France qui, chaque année depuis 2012, progresse à un rythme un peu plus élevé. La croissance en France est de 1,2 % en 2016, en retrait par rapport à la zone euro et aux États-Unis. Les pays producteurs de pétrole subissent de plein fouet la chute des cours du pétrole, notamment le Venezuela et le Suriname. L'activité en Europe continue de bénéficier de la conjonction de deux facteurs favorables : des politiques monétaires qui restent accommodantes et une chute des prix du pétrole qui s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2016.

Légère progression de l'emploi salarié

L'emploi salarié marchand en Guadeloupe progresse de 0,6 % par rapport à 2015 en moyenne annuelle. La construction renoue avec les pertes d'emploi après une pause dans la baisse en 2015. Le secteur a perdu en cinq ans plus de 15 % de ses effectifs. L'industrie a gagné une cinquantaine d'emplois et l'agriculture une centaine. Le tertiaire marchand est le moteur de la création d'emplois. A contrario, l'évolution des effectifs est défavorable dans les activités immobilières et dans le secteur de l'information et de la communication.

Le taux de chômage se maintient, le chômage de longue durée baisse

La légère progression de l'activité et de l'emploi n'ont pas suffi à faire refluer le taux de chômage qui reste à un niveau structurellement élevé. Il s'établit à 24 % en 2016, niveau tout à fait comparable à 2014 et 2015, mais plus élevé que la Martinique (18 %) et la Guyane (23 %). Le chômage touche surtout les jeunes actifs (47 %), les anciens ouvriers (28 %) et les non-diplômés (34 %). Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, 69 000 toutes catégories confondues, diminue légèrement de 1,3 % sur un an. Alors qu'elle était en hausse en 2015, la demande d'emploi de longue durée baisse de manière importante (-5,4 %), même si elle représente plus de la moitié des chômeurs (57 %).

Une consommation en progression modérée

Les dépôts à vue et la collecte nette d'épargne des banques poursuivent une croissance soutenue (respectivement +13,1 % et +5,5 %). Après une croissance très forte en 2015 liée à la baisse historique des taux d'intérêts, les crédits aux ménages restent bien orientés (+3,7 % en 2016, après +9,9 % en 2015), les crédits à la consommation enregistrant une croissance plus soutenue que les crédits à l'habitat. Les importations sont en baisse de 2 % en valeur, affectées mécaniquement par la forte baisse des prix du pétrole. Les importations de produits alimentaires, boissons et tabac sont presque stables (-0,4 %), dans le contexte d'une quasi-stagnation démographique. Même si elles représentent un niveau près de dix fois inférieur aux importations, il est bon de constater que les exportations de la Guadeloupe sont en progression de 7 % en 2016, notamment dans le domaine de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche.

Augmentation de la création de sociétés

La création d'entreprises en Guadeloupe est presque stable, avec 4 100 entreprises créées en 2016. Toutefois, les créations de sociétés sont en forte progression (+20 %) tandis que les créations de micro-entreprises baissent de 22 %. Ces deux évolutions opposées sont plutôt un signe encourageant pour l'économie guadeloupéenne, car les créations de micro-entreprises sont pour partie le reflet de la difficulté de trouver un emploi salarié.

La construction reste volatile

La construction est assez volatile d'une année sur l'autre. L'année 2016 est meilleure que 2015, mais elle n'efface pas la forte baisse en 2014. Le nombre de permis de construire délivrés pour des logements augmente de 30 %. Les ventes de ciment, qui sont un indicateur de l'activité immédiate, ont continué de baisser pour atteindre leur plus bas niveau sur les dix dernières années. Le dynamisme des permis de construire concerne notamment les communautés d'agglomération de la Riviera du Levant et de Cap Excellence. Les mises

en chantier de surfaces de locaux non résidentiels s'inscrivent en forte augmentation, essentiellement en raison des travaux de construction du nouveau CHU qui ont commencé à l'été 2016.

Bilan mitigé pour l'agriculture

L'année 2016 a été marquée par la tempête Matthew et des épisodes pluvieux en fin d'année. La campagne sucrière a été médiocre, avec un démarrage tardif ; le tonnage atteint est largement inférieur à la moyenne décennale. La production de rhum est en baisse de 5 % par rapport à 2015, mais le niveau de commercialisation a augmenté. La production de bananes a progressé de 6 % et le secteur a bénéficié d'un programme d'aides financières de 30 millions d'euros.

Les transports maritime et aérien bien orientés

2016 est une année record pour le Grand Port Maritime de Guadeloupe, avec des trafics de transbordement, de véhicules et de passagers en croissance. Le transbordement atteint 31 % du total du trafic de marchandises. En 2016 par exemple, un trafic de transbordement de 8 000 véhicules a eu lieu, alors qu'il était auparavant opéré à Trinidad. Le trafic de passagers est en légère augmentation : la progression du trafic archipel (Marie-Galante et Les Saintes) compense les baisses sur la croisière et le trafic inter-îles.

En matière de transport aérien, le cap des 2 millions de passagers est franchi pour la quatrième année consécutive. Pôle Caraïbes reste ainsi au 1^{er} rang des aéroports dominiens et au 10^e rang national. La destination des aéroports parisiens progresse de 4,5 % ; elle représente 60 % du trafic, mais le trafic régional progresse fortement : Fort-de-France (+18 %), Saint-Martin (+10 %). L'ouverture des lignes vers New-York, Boston et Baltimore par la compagnie low-cost Norwegian fait progresser fortement les liaisons avec l'Amérique du nord (+55 %). Quant au fret aérien, il repart à la hausse.

Synthèse régionale Martinique

2016 : une année globalement positive pour la Martinique sur le plan économique

Les voyants de l'économie martiniquaise restent au vert en 2016. Le chômage baisse et l'emploi salarié progresse. La situation financière des ménages est satisfaisante ; l'encours sain de crédit augmente de 3,4 % en raison des taux d'intérêt en baisse. Les consommateurs ont par ailleurs profité d'une inflation quasi nulle (-0,2 %) et d'une baisse du prix des carburants. Cependant, la baisse du prix du pétrole a entraîné une chute de 13 % des exportations martiniquaises.

Christophe Basso, Insee

Embellie du marché du travail

2016 marque la poursuite de l'embellie sur le front du chômage en Martinique. Son taux baisse de près d'un point pour s'établir à 18 %, soit cinq points de moins que la Guyane et six de moins que la Guadeloupe. Contrairement à l'hexagone, le fléau ne touche pas plus les femmes que les hommes.

Cette amélioration tendancielle est confirmée par la hausse de 1,3 % de l'emploi salarié marchand sur l'année (+1,5 % en 2015). Le commerce, la restauration ou encore le monde associatif sont les secteurs qui contribuent le plus à cette évolution positive. Dans une moindre mesure, l'industrie continue de voir ses effectifs augmenter.

À l'instar de l'emploi, les créations d'entreprises sont également à la hausse (2,6 %). Mais le fait notable est la très forte progression des formes sociétaires. Avec plus de 10 % d'augmentation sur un an, ces entreprises sont celles qui embauchent potentiellement des salariés, ce qui pourrait être de bon augure pour l'avenir. A contrario, la création des entreprises individuelles est à la baisse.

Un autre aspect positif est la baisse continue du nombre de défaillances d'entreprises en 2016 en Martinique (6 %).

En revanche, la construction a vécu une année en demi-teinte avec une diminution de 0,9 % du nombre de ses salariés en 2016. La chute de 4 % des mises en

chantier sur l'année en est la principale cause. Si la baisse est générale sur tout le territoire, la CACEM est la zone la plus touchée. En parallèle, les autorisations de construction ont baissé de 27 % par rapport à l'année précédente, ce qui devrait avoir des répercussions sur l'année 2017.

Hausse de la consommation des ménages

L'activité financière demeure, elle, bien orientée en 2016. Les encours de crédits aux entreprises ont progressé de 5 %, boostés par les crédits à l'investissement (+8,8 %) et les importations de biens d'investissement (+8,4 %). Dans une moindre mesure, les ménages participent à cette dynamique. Leur encours sain de crédit augmente de 3,4 %. Si on constate une perte de vigueur des crédits à l'habitat (+2,3 %), les crédits à la consommation sont en forte hausse (6,6 %). Une conséquence est la croissance du nombre de véhicules particuliers neufs de l'ordre de 10 %.

En 2015, la consommation des ménages a progressé alors que la population a diminué. Elle reste ainsi l'un des piliers de la croissance. La consommation est également encouragée par une inflation quasi nulle en 2016 (-0,2 %). Si les produits frais ont augmenté de 5,5 % en moyenne sur l'année, les prix de l'énergie ont chuté de 5,3 % sous l'impulsion de la baisse du prix du pétrole.

Autre incidence de la baisse du prix du pétrole, les échanges commerciaux en

valeur ont reculé. Ainsi, le solde du commerce extérieur s'est dégradé avec une chute en valeur des exportations de l'ordre de 13 %, les importations ne reculant que de 3 %.

Les mauvaises conditions climatiques, et principalement l'ouragan Matthew, ont provoqué une baisse de près de 10 % de la production de banane, impactant ainsi les volumes exportés. Par ailleurs, si la production de canne est en hausse, sa qualité est moindre, la teneur en sucre ayant diminué de 15 %. Le marché du rhum est cependant toujours porteur avec une progression de l'ordre de 3 %.

Le secteur du transport, portuaire comme aérien, est bien orienté

Le transport aérien s'est fortement développé en 2016, avec une augmentation de plus de 10 % du trafic, soit 1,8 million de passagers. Cela s'explique par la bonne tenue du trafic national et régional, mais aussi par la forte progression du nombre de passagers en provenance d'Europe ou d'Amérique du Nord.

L'effet de la croisière « tête de ligne » y est pour beaucoup. La progression du nombre de croisiéristes de l'ordre de 20 % est spectaculaire.

La Martinique séduit également toujours plus de touristes de séjour (+6,6 %) en franchissant le seuil des 500 000 visiteurs. Les recettes touristiques directes sont évaluées à 330 millions d'euros, soit 7,5 % de plus qu'en 2015. ■

Définitions BE 2016

Activité partielle / Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

Arrivées ou séjours

Nombre de clients différents qui séjournent une ou plusieurs nuits consécutives dans un même hôtel.

Autorisations d'engagement

En droit public français, les autorisations d'engagement sont des autorisations représentant la limite supérieure des dépenses pouvant être effectuées durant l'année. Elles sont valables seulement durant l'année en cours, mais leur montant non utilisé peut (sauf en matière de dépenses de personnel) être reporté sur l'année suivante.

Durée moyenne de séjour (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées des clients hébergés.

Auto-entrepreneur

Le régime de l'« auto-entrepreneur » s'applique depuis le 1^{er} janvier 2009 aux personnes physiques qui créent ou possèdent déjà une entreprise individuelle pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale (hormis certaines activités exclues), à titre principal ou complémentaire, et dont l'entreprise individuelle remplit les conditions du régime fiscal de la micro-entreprise et qui opte pour exercer en franchise de TVA.

Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. L'auto-entrepreneur bénéficie :

- d'un régime micro-social simplifié ;
- d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans ; toutefois, l'auto-entrepreneur qui crée une activité artisanale à titre principal, doit s'inscrire au RM ;
- d'une exonération de TVA ;
- et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la cotisation foncière des entreprises pendant 3 ans à compter de la date de création.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;

- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP) et en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise.

Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

Chômeur au sens du Bureau international du travail (BIT)

C'est une personne en âge de travailler (conventionnellement 15 ans ou plus) qui n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines et a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent, ou a trouvé un emploi qui commence dans les 3 mois.

Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail qui a pour but de donner à des jeunes travailleurs ayant satisfait à l'obligation scolaire une formation générale, théorique et pratique, en vue de l'obtention d'une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique, un titre d'ingénieur ou un titre répertorié. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

La durée du contrat varie de 1 à 3 ans en fonction du type de profession et de la qualification préparée. Tout jeune âgé de 16 à 25 ans peut entrer en apprentissage. La rémunération, calculée en pourcentage du Smic (entre 25 % et 78 %), varie selon l'âge du jeune en apprentissage et sa progression dans le ou les cycles de formation.

Tout employeur du secteur privé peut embaucher un apprenti s'il déclare prendre les mesures nécessaires à l'organisation de l'apprentissage : le suivi, obligatoire, par

un maître d'apprentissage, notamment. Les cotisations sociales (salariales et patronales, hormis pour les accidents du travail) sont prises en charge par l'État. Les contrats d'apprentissage ouvrent droit à une indemnité compensatrice forfaitaire (montant minimal de 1 000 euros par année de contrat), versée à l'employeur par le conseil régional. En outre, les entreprises ont droit à un crédit d'impôt (1 600 euros par apprenti et par an, voire 2 200 euros dans certains cas).

Contrat d'insertion dans la vie sociale / CIVIS

Le contrat d'insertion dans la vie sociale (CIVIS), dans son volet « accompagnement vers l'emploi » a été mis en œuvre en 2005. Il s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans faiblement qualifiés et rencontrant des difficultés particulières d'insertion professionnelle. Il a pour objectif d'organiser les actions nécessaires à la réalisation de leur projet d'insertion dans un emploi durable. Ce contrat est conclu avec les missions locales ou les permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO). Sa durée est d'un an renouvelable. Les titulaires d'un CIVIS âgés d'au moins 18 ans peuvent bénéficier d'un soutien de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et aux demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance à durée déterminée ou indéterminée incluant une action de professionnalisation. Son objectif est de permettre aux salariés d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser leur insertion ou réinsertion professionnelle. L'action de professionnalisation comporte des périodes de travail en entreprise et des périodes de formation ; sa durée est en principe comprise entre 6 et 12 mois, mais peut être portée à 24 mois par accord collectif de branche. La durée de formation est d'au moins 15 % de la durée de l'action de professionnalisation. Les bénéficiaires âgés de 16 à 25 ans révolus sont rémunérés en pourcentage du Smic (entre 55 % et 80 %) selon leur âge et leur niveau de formation ; les autres salariés perçoivent une rémunération qui ne peut être ni inférieure au Smic ni à 85 % du salaire minimum conventionnel. Ce contrat ouvre droit pour l'employeur à une exonération des cotisations patronales de sécurité sociale quand le bénéficiaire a entre 16 et 25 ans ou quand il s'agit d'un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus.

Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1^{er} décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010 (dans les départements d'Outre-Mer entrée en vigueur prévue pour le 1^{er} janvier 2011).

A compter du 1^{er} janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Dans les départements d'Outre-Mer, la mise en œuvre du Contrat Unique d'Insertion (CUI) était prévue jusqu'au 1^{er}

janvier 2011, la conclusion de CIRMA et de contrats d'avenir restant possible jusqu'au 31 décembre 2010.

Le contrat unique d'insertion qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE), s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

Création d'entreprise

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons : une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Par rapport aux immatriculations dans Sirene, on retient comme création pour satisfaire au concept harmonisé :

1) les créations d'entreprise correspondant à la création de nouveaux moyens de production (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) ;

2) les cas où l'entrepreneur (il s'agit en général d'un entrepreneur individuel) reprend une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation dans Sirene mais reprise de l'ancien numéro Siren) ;

3) les reprises par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise (il y a nouvelle immatriculation dans Sirene) lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

On considère qu'il n'y a pas continuité de l'entreprise si parmi les trois éléments suivants concernant le siège de l'entreprise, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'entreprise, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes d'immatriculation avec le statut d'auto-entrepreneur enregistrées dans Sirene. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1^{er} janvier 2009 qui

demandent, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

Défaillance d'entreprise

Une entreprise est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre. Cette procédure intervient lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

Remarque : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation (*voir cette dernière définition*).

Demandeurs d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Demandeurs d'emploi de longue durée / DELD

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus.

Durée moyenne de séjour

Rapport entre le nombre de nuitées et le nombre d'arrivées.

Emploi d'Avenir / EAV

L'emploi d'avenir (EAV) est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur défaut de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, susceptibles de permettre une insertion durable du jeune dans la vie professionnelle.

Emploi salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

Encours sains

Part de l'encours brut de crédits pour laquelle il n'a pas été identifié de risque avéré de non remboursement.

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

Equivalent-emplois à temps plein sur le mois (ETP)

Rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires sur le nombre total de semaines ouvrées du mois. Par convention, ce nombre est fixé à 52 semaines pour une année. Cette convention de calcul conduit à sous-estimer légèrement l'équivalent-emplois à temps plein, dans la mesure où une partie des missions ne comptabilise pas les périodes de congés.

Remarque : on pourra parler de « volume de travail temporaire » pour désigner l'équivalent-emplois à temps plein. Cet indicateur donne une idée de volume moyen d'intérim sur le mois, et se différencie donc du nombre d'intérimaires qui donne une idée de stock en fin de mois." (*source Dares*)

Estimations d'emploi localisées

A partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fondent sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

Evolution du PIB

L'évolution du PIB en volume ou en « euros constants » permet de mesurer l'évolution d'un agrégat économique indépendamment de l'évolution des prix. Les ressources sont égales à la somme du PIB et des importations. Les agrégats ne sont pas rapportés directement au PIB du fait que les importations contribuent négativement au PIB. En effet : PIB + Importations = Consommation finale des ménages et des administrations + FBCF + Exportations + Variation des stocks.

EVP (Équivalent Vingt Pieds)

Unité de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les 20" et les 40". Un conteneur d'un EVP mesure 2,591 mètres (8,5 pieds) de haut par 2,438 m de large (8 pieds) et 6,058 m (20 pieds) de long et est d'une capacité d'environ 30 m.

Excursionnistes

Personne qui séjourne au plus 24 heures dans l'île. En Martinique, il s'agit des croisiéristes en très large majorité, que complètent les "Autres Excursionnistes" (qui arrivent par avion, ou par les navettes maritimes qui opèrent entre la Martinique, la Dominique, la Guadeloupe et Sainte-Lucie) et les excursionnistes tête-de-ligne qui débutent et terminent leur croisière en Martinique.

Expressiste

Entreprise spécialisée dans la livraison rapide de colis et de lettres.

Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

L'indice des prix à la consommation (IPC)

Instrument de mesure de l'inflation, il permet d'estimer, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages entre deux périodes. C'est une mesure synthétique de l'évolution des prix des produits, à qualité constante. Il est publié chaque mois au Journal Officiel.

Le glissement annuel rapporte le niveau atteint un mois donné à celui du même mois, un an auparavant (par exemple décembre N par rapport à décembre N-1). L'évolution en moyenne annuelle compare la moyenne d'une année à la moyenne de l'année précédente.

Intérim

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

Marchandises en vrac

Marchandises chargées directement dans les cales des navires.

Nomenclature d'activités française / NAF rév. 2, 2008

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1^{er} janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév.2). La NAF a la même structure que de la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév.2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév.2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév.2 s'est substituée à la NAF rév.1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2003). La NAF rév.1 comporte cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224, et 712 postes

La NAF rév.1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993.

Nomenclature agrégée - NA, 2008

Avec le passage à la NAF rév.2 (nomenclature d'activités française révisée au 1^{er} janvier 2008), la nomenclature économique de synthèse (NES) associée à la NAF rév.1 disparaît en tant que telle. En effet, cette nomenclature strictement française ne permettait pas de comparaisons internationales car elle ne s'emboîtait pas dans l'arborescence de la CITI et de la NACE.

La NAF rév.2 contient deux niveaux agrégés « standard » : les sections et divisions en, respectivement, 21 et 88 postes. Ces niveaux sont communs à la nomenclature internationale d'activités CITI rév.4, à la nomenclature européenne d'activités NACE rév. 2 et à la NAF rév.2.

Il était toutefois nécessaire de disposer de niveaux de regroupements supplémentaires pour répondre aux besoins de l'analyse économique et de la diffusion en matière de données de synthèse.

Sept niveaux d'agrégation sont ainsi associés à la NAF rév.2, dénommés « A xx » où xx représente le nombre de postes du niveau. Ils constituent la nomenclature agrégée (NA) :

- A 10 : niveau international, regroupement de sections ;
- A 17 : niveau français intermédiaire entre les niveaux A 10 et A 38.

Au niveau des sections (A 21), l'industrie manufacturière est détaillée en cinq postes et, inversement, certaines activités de services sont regroupées.

- A 21 : sections, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 38 : niveau international, intermédiaire entre sections et divisions ;
- A 64 : niveau européen, intermédiaire entre les niveaux A 38 et divisions (A 88), provisoire ;
- A 88 : divisions, niveau standard de l'arborescence de la NAF rév. 2 ;
- A 129 : niveau français intermédiaire entre les niveaux divisions (A 88) et groupes.

Nuitées

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Organisation Mondiale du Tourisme

L'OMT distingue deux catégories de visiteurs touristiques :

- Les excursionnistes (*définition*)
- Les touristes (*définition*)

Opération d'intérêt national (OIN)

Est, en France, une opération d'urbanisme à laquelle s'applique un régime juridique particulier en raison de son intérêt majeur. L'État conserve dans ces zones la maîtrise de la politique d'urbanisme : il détermine les modes d'utilisation de certains périmètres jugés stratégiques et d'intérêt national et y exerce seul, par exception aux grands principes de la décentralisation dans ce domaine, les principales compétences d'urbanisme.

Passagers nationaux

Embarquent à destination ou débarquent en provenance d'un aéroport français.

Passagers internationaux

Embarquent à destination ou débarquant en provenance d'un aéroport étranger.

Pôle Emploi

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic qui est devenue effective par la loi du 13 février 2008 relative à la réforme du service public de l'emploi. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

L'objectif était de créer un opérateur qui permette notamment aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur pour la gestion des offres d'emploi et de leur allocation. Pôle emploi existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008, date de la première réunion de son conseil d'administration.

Population active (BIT)

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée et les chômeurs ; ces deux concepts étant entendus selon les définitions du Bureau International du Travail (BIT).

Ro-ro

Cette appellation vient de l'anglais « roll on/roll off », les ro-ro sont des navires rouliers équipés de portes arrière et d'une rampe permettant de faire rouler leur cargaison. Ils transportent principalement des véhicules.

Sit@del2

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les

informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de réforme du droit des sols en octobre 2007.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âge avec les actifs de cette classe d'âge. De la même manière, se calculent des taux de chômage par sexe, par professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), par région, par nationalité, par niveau de diplôme.

Taux de chômage (BIT)

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air)

Rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupés et le nombre de chambres (emplacements) offerts par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupés au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

Taux de vacance

Le taux de vacance des logements sociaux est le rapport entre le nombre de logements non occupés et proposés à la location et le nombre total de logements proposés à la location

Taux de provisionnement

Part des créances douteuses ayant fait l'objet de provisions de la part des établissements bancaires, de manière à les prémunir du risque de crédit.

Transbordement

Passage des marchandises d'un bateau à l'autre, sans passer par les zones de stockage.

Touristes

Personne qui séjourne au moins 24 heures et au plus un an, dans les structures d'hébergement à terre (hôtels, gîtes ruraux, Appartement/Villas ou chez l'habitant) ou sur leurs bateaux, pour les plaisanciers.

Coordination Direction Interrégionale Antilles-Guyane

Contribution Iedom
Deal
Daaf
CCIG
CNES
Grand Port Maritime de la Guyane

Directeur de publication Yves Calderini

Rédactrice en chef Béatrice Céleste

Mise en page Blandine Grillot
Typhenn Ladire
Patrick Lapierre De Melinville

Auteurs Émilie Charles-Euphrosine (Insee)
Katia Le Goaziou (Insee)
Jean-Baptiste Berry (Insee)
Clémentine Garandeau (Insee)
Guy Mystille (Insee)
Marcelle Jeanne-Rose (Insee)
David Fardel (Iedom)
Damion Gordon (Iedom)
Alexis Léonard (Iedom)
Benjamin Michallet (Iedom)
Leïla Hamidi (Deal)
Jean-Christophe Lambert (Daaf)
Rémy-Louis Budoc (GPM-Guyane)
Sandy Bouchenafa (GPM-Guyane)
Jocelyne Marcel (CCI-Aéroport Guyane)
Maud Tantin-Machecler
Jean-Philippe Zebus (Cnes)
Rémi Charrier (Insee)
Jean-Eric Place (Insee)
Christophe Basso (Insee)

Bureau de presse Valérie Eloi
Tel : 0594 29 73 28 - Fax : 0594 29 73 01
Courriel : valerie.eloi@insee.fr

© Insee 2017

Bilan économique 2016 Des signes de reprise au second semestre 2016

Dans la lignée de 2015, l'économie guyanaise reste atone au premier semestre 2016, marquée par une crise du BTP persistante et des investissements en berne, en partie compensés par une activité intense du secteur spatial, une industrie et un secteur tertiaire marchand dynamiques. Au second semestre 2016, l'activité spatiale se maintient, et la construction montre des signes de reprise avec la concrétisation du redémarrage de grands chantiers.

Le contexte mondial retrouve un élan au second semestre. En France, la croissance résiste. La zone Amérique latine et Caraïbes reste en grandes difficultés (- 1 %). Les deux pays voisins de la Guyane, le Surinam et le Brésil, sont toujours dans une situation économique et politique difficile.

Conjoncture n° 3
Juin 2017

ISSN : 2429-3822

Insee Service territorial de Guyane
23 Ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves Calderini

Rédactrice en chef :
Béatrice Céleste

Rédactrice en chef adjoint :
Maud Tantin-Machecler

Mise en page :
Blandine Grillot
Typhenn Ladire
Patrick Lapierre De Melinville

© Insee 2017